RCS : AIX EN PROVENCE
Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 1980 B 00315
Numéro SIREN : 319 428 967
Nom ou dénomination : HOPPS GROUP

Ce dépôt a été enregistré le 05/12/2022 sous le numéro de dépôt 17759

Hopps Group SAS – Etats financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

Certifié Conforme par le Président

Sommaire

ETAT CONSOLIDE DE LA SITUATION FINANCIERE 3

RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE 5

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE 6

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES 7

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES 8

1. INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE 8
2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 31 DECEMBRE 2021 8
3. FAITS SIGNIFICATIFS ET DEVELOPPEMENT DU GROUPE HOPPS AU COURS DE L'EXERCICE 2021 10
4. REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D'EVALUATION 11

4.1. REFERENTIEL COMPTABLE 11
4.2. APPLICATION DU PRINCIPE DE CONTINUITE D'EXPLOITATION 13
4.3. JUGEMENTS ET ESTIMATIONS 13
4.4. METHODES DE CONSOLIDATION 15
4.5. METHODES COMPTABLES ET REGLES D'EVALUATION 16
4.5.1. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES 16
4.5.2. CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES FILIALES ETRANGERES 16
4.5.3. CONVERSION DES TRANSACTIONS LIBELLEES EN DEVISES 16
4.5.4. DEPENSES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT 16
4.5.5. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES 16
4.5.6. ACTIFS COMPTABILISES AU TITRE DU DROIT D'UTILISATION ET PASSIFS LOCATIFS 17
4.5.7. ACTIFS FINANCIERS 18
4.5.8. STOCKS ET TRAVAUX EN COURS 18
4.5.9. CAPITAUX PROPRES 18
4.5.10. AVANTAGES AU PERSONNEL 19
4.5.11. PROVISIONS 19
4.5.12. IMPOTS DIFFERES 19
4.5.13. COUT DE FINANCEMENT 19
4.5.14. PASSIFS FINANCIERS 20
4.5.15. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE 20
4.5.16. PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS 20
4.5.17. COMPTABILISATION DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES 21
4.5.18. PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT 21
4.5.19. ACTIFS NON COURANTS ET ACTIVITES DETENUS EN VUE DE LA VENTE OU ABANDONNEES 21
4.5.20. RESULTAT PAR ACTION 21
4.6. CORRECTION COMPTABLE 22

5. NOTES DETAILLEES 23

5.1. NOTE 1 – ANALYSE DES GOODWILL 23
5.2. NOTE 2 – VARIATION DES AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES 23
5.3. NOTE 3 – VARIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES 25
5.4. NOTE 4 – VARIATION DES AUTRES ACTIFS FINANCIERS 26
5.5. NOTE 5 – DETAIL DES STOCKS ET EN-COURS 26
5.6. NOTE 6 – DETAIL DES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS 26
5.7. NOTE 7 – CREANCES D'IMPOT 27
5.8. NOTE 8 – AUTRES ACTIFS 27
5.9. NOTE 9 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE 27
5.10. NOTE 10 – ANALYSE DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES 28
5.11. NOTE 11 – CHARGES LIEES AUX AVANTAGES AU PERSONNEL 29
5.12. NOTE 12 – DETAIL DES FOURNISSEURS ET AUTRES PASSIFS COURANTS 30
5.13. NOTE 13 – DETAIL DES PROVISIONS 31
5.14. NOTE 14 – DETAIL DES IMPOTS DIFFERES 31
5.15. NOTE 15 – CHARGES DE RESTRUCTURATION ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS 31
5.16. NOTE 16 – COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET 32
5.17. NOTE 17 – COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL 32
5.18. NOTE 18 – ENGAGEMENTS HORS BILAN 34
5.19. NOTE 19 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE 35
5.20. NOTE 20 – ACTIFS DESTINES A LA VENTE 36

ETAT CONSOLIDE DE LA SITUATION FINANCIERE

ACTIF

en milliers d'euros	Notes	Au 31 décembre 2021	2020
Goodwill	Note 1	25 599	94 996
Autres immobilisations incorporelles	Note 2	14 820	30 804
Droits d'utilisation locatifs	Note 3	67 207	80 676
Immobilisations corporelles	Note 3	15 486	27 340
Participations dans les entreprises associées		84	-
Autres actifs financiers	Note 4	15 443	12 095
Impôts différés	Note 14	73	934
Autres actifs long terme	Note 8	450	27 782
Total actifs non courants		**139 162**	**274 627**
Stocks et en-cours	Note 5	6 199	6 149
Clients et autres débiteurs	Note 6	104 200	140 086
Créances d'impôt	Note 7	11 466	22 876
Autres actifs courants	Note 8	6 047	24 346
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 9	11 706	36 413
Total actifs courants		**139 618**	**229 870**
Actifs destinés à être cédés ou échangés	Note 20	254 003	-
Total actif		**532 783**	**504 497**

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

en milliers d'euros	Notes	Au 31 décembre 2021	2020
Capital social	Note 17	22,402	22,402
Primes liées au capital		-	-
Réserves		(197,574)	(135,861)
Résultat consolidé		(120,271)	(63,154)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère		**(295,443)**	**(176,613)**
Participations ne donnant pas le contrôle		(1,843)	(4,788)
Capitaux propres		**(297,286)**	**(181,401)**
Emprunts et dettes financières à long terme	Note 10	2,689	161,116
Obligations locatives à long terme	Note 3	61,068	74,429
Autres passifs à long terme		-	-
Engagement de retraite	Note 11	11,917	13,832
Provisions	Note 13	3,711	7,981
Impôts différés	Note 14	0	5,526
Total passifs non courants		**79,385**	**262,884**
Emprunts et dettes financières à court terme	Note 10	162,212	68,068
Obligations locatives court terme	Note 10	13,862	19,256
Fournisseurs et autres passifs courants	Note 12	367,439	332,839
Dette d'impôts exigibles	Note 15	-	460
Provisions	Note 13	3,069	2,391
Total passifs courants		**546,582**	**423,014**
Passifs relatifs aux actifs destinés à être cédés ou échangés	Note 20	204,101	-
Total passif et capitaux propres		**532,783**	**504,497**

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

en milliers d'euros	Notes	2021	2020
Chiffre d'affaires		**375,784**	**498,689**
Autres produits de l'activité		1,939	-
Achats consommés		(10,585)	(9,742)
Charges de personnel (dont participation des salariés)		(243,716)	(232,823)
Charges externes		(159,203)	(271,126)
Impôts et taxes		(8,462)	(10,138)
Dotation aux amortissements		(32,856)	(33,743)
Dotation aux provisions		(3,460)	(2,121)
Autres produits et charges d'exploitation		1,675	9,210
Résultat opérationnel courant		**(78,884)**	**(51,794)**
Autres produits et charges opérationnels	**Note 15**	(6,156)	(4,732)
Résultat sur cession de participations consolidées		1,366	-
Résultat opérationnel		**(83,674)**	**(56,526)**
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		212	183
Coût de l'endettement financier brut		(42,875)	(19,457)
Autres produits et charges financiers		(46)	13,623
Coût de l'endettement financier net	**Note 16**	**(42,709)**	**(5,651)**
Impôt sur le résultat	**Note 14**	1,174	(2,271)
Quote-part du résultat net des participations dans les entreprises associées		(107)	-
Résultat net des activités poursuivies		**(125,316)**	**(64,448)**
Résultat net des activités destinées à être cédées ou échangées		2,199	-
Résultat net de l'ensemble consolidé		**(123,117)**	**(64,448)**
Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		(2,846)	(1,294)
Part attribuable aux actionnaires de la société mère (Résultat net part du Groupe)		(120,271)	(63,154)
Résultat net par action :		(0.088)	(0.046)
-de base			
Nombres d'actions moyen hors titres auto-détenus		1,400,152	1,400,152

RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

en milliers d'euros	Notes	2021	2020
Résultat net de la période		**(123,117)**	**(64,448)**
Réevaluation des immobilisations corporelles		-	-
Réévaluation du passif (de l'actif) net au titre des régimes à prestations définies	**Note 11**	108	529
Effet impôt		-	-
Sous total des éléments qui ne seront pas reclassés en résultat ultérieurement		**108**	**529**
Ecart de conversion		-	-
Instruments financiers - base		-	-
Instruments financiers - effet impôt		-	-
Actifs financiers disponibles à la vente		-	-
Sous total des éléments suceptibles d'être reclassés en résultat		**-**	**-**
Total autres éléments du résultat global		**108**	**529**
Résultat global de l'exercice		**(123,009)**	**(63,919)**

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

en milliers d'euros	Notes	2021	2020
I- FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE OPERATIONNELLE			
Résultat net des activités poursuivies		**(123,117)**	**(64,448)**
+/- quote-part du résultat net des participations dans les entreprises associées		107	-
+/- dotations nettes aux amortissements et provisions		39,713	29,450
+/- profits et pertes de réévaluation (juste valeur)		2,685	(22,277)
-/+ plus et moins values de cessions		7,861	2,043
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		**(72,751)**	**(55,232)**
+ Coût de l'endettement financier net		45,963	19,917
+/- charges d'impôts	**Note 14**	1,652	2,271
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		**(25,136)**	**(33,044)**
- Variation du besoin en fonds de roulement		81,606	56,173
- Impôts payés	**Note 14**	(357)	(232)
Flux net de trésorerie générés par les activités opérationnelles		**56,113**	**22,897**
II- FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENTS			
+/- incidence des variations de périmètre		566	(34,768)
- décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(27,472)	(9,873)
+ encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		4,852	(263)
- acquisition d'actifs financiers		(34)	-
- cession d'actifs financiers		60	-
+/- variation des prêts et avances consentis		(3,505)	(1,405)
+ dividendes reçus		-	-
+/- autres flux liés aux opérations d'investissement		13	-
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement		**(25,520)**	**(46,309)**
III- FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT			
augmentation de capital		3,799	-
+ encaissements liés aux nouveaux emprunts	**Note 10**	415	94,758
- remboursements d'emprunts (**)	**Note 10**	(138)	(5,578)
- remboursements des dettes locatives (**)		(26,631)	(20,382)
- intérêts financiers nets versés		(11,736)	(7,563)
-intérêts payés sur dettes locatives	**Note 16**	(12,988)	(11,636)
+/- autres flux liés aux opérations de financement (y.c concours bancaires)		(1,498)	(397)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		**(48,777)**	**49,202**
Variation de trésorerie		**(18,184)**	**25,790**
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		**33,238**	**7,448**
+/- Incidence de la variation des taux de change		-	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture (*)		**15,054**	**33,238**

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

(en milliers d'euros)	Notes	Part attribuable aux actionnaires de la société mère				Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
		Capital social	Prime d'émission	Réserves consolidées	Résulat		
Capitaux propres au 1er janvier 2021		**22,402**	**-**	**(135,861)**	**(63,154)**	**(4,788)**	**(181,401)**
Résultat de l'exercice					(120,271)	(2,846)	**(123,117)**
Autres éléments du résultat global							-
Résultat global de l'exercice		**-**	**-**	**-**	***(120,271)***	***(2,846)***	***(123,117)***
Affectation du résultat				(63,154)	*63,154*		-
Augmentation de capital				(15)		4,004	3,990
Changement de méthode				1,444			1,444
Ecarts actuariels				(108)			(108)
Variations de périmètre				287		1,791	2,078
Autres variations				(167)		(4)	(171)
Capitaux propres au 31 décembre 2021		**22,402**	**-**	**(197,574)**	**(120,271)**	**(1,843)**	**(297,286)**

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros, sauf indications spécifiques.
Le 27 octobre 2022, le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers consolidés au 31.12.2021. Ils ont été établis en conformité avec les principes comptables IFRS tels qu'adoptés par l'Union européenne, décrits ci-après.

1. Informations relatives au Groupe

Hopps Group SAS est une société par actions simplifiée de droit français. La société et ses filiales sont ci-après dénommées « le Groupe » ou « le groupe Hopps ». Le siège social de la société est situé à Aix-en-Provence.

Hopps Group est un leader des solutions e-Commerce, de la distribution de marques, et de la communication de proximité au cœur des territoires.

Les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2021 reflètent la situation comptable de la société et de ses filiales, ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées.

2. Périmètre de consolidation au 31 décembre 2021

Le périmètre de consolidation est constitué de 20 sociétés localisées en France, y compris la société mère.

Règles de consolidation

Au 31 décembre 2021, le périmètre de consolidation du Groupe comprend 19 sociétés consolidées par la méthode de l'intégration globale, le Groupe détenant un contrôle exclusif sur ces entités. La société Colis Privé Maroc est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence.

Mouvements de périmètre intervenus sur l'exercice 2021

- Colis Privé Group

Cf §3 « Faits significatifs et développement du Groupe HOPPS au cours de l'exercice 2021

- ADS

Le 11 octobre 2021, Dispeo a acquis l'intégralité du capital de la société ADS auprès de Log'hopps. Le 28 octobre 2021 la société ADS a été absorbée par Dispeo par voie de transmission universelle du patrimoine (TUP) afin de regrouper sous une seule enttié juridique l'activité e-commerce. S'agissant d'une opération interne au groupe celle-ci reste sans incidence sur les états financiers.

- Watts

Le 8 janvier 2021, la société Start'Hopps a racheté à la société Sodilog l'intégralité de sa participation dans le capital de la société Watts. Elle détient désormais 85% du capital de la société Watts, contre 51% en 2020. La part des intérêts minoritaires ainsi acquis (nette du prix d'acquisition), représente 600 k€ qui ont été imputés en minoration des fonds propres consolidés conformément aux dispositions de IFRS3R.

- DLG

Le 1er décembre 2021, la société Start'Hopps a cédé à la société chypriote Ecovita Group Ltd, 20,5% du capital et des droits de vote qu'elle détenait dans la société DL Group. L'accord conclu entre les actionnaires de DLG et Ecovita Group Ltd prévoit par ailleurs une série d'options croisées de vente (aux mains de Start'Hopps) et d'achats (aux mains de Ecovita Group Ltd) exerçables jusqu'en 2024, portant sur l'intégralité des actions encore portées par Start'Hopps. Les prix prévus pour ces transactions

permettraient au groupe de couvrir la valeur de la participation dans ses comptes consolidés ainsi que celle du compte courant avec cette filiale.

- LSD

La participation de la société DIGIT'HOPPS à hauteur de 65% dans la société LSD a été intégralement cédée le 26 août 2021. La plus-value dégagée en consolidation s'élève à 1,4 m€.
Le tableau suivant détaille le périmètre de consolidation et ses variations sur 2021.

Au 31 décembre 2021	Activité et siège social	Méthode de consolidation	N° Siren	% intérêt 2021	% intérêt 2020
Société consolidante					
Hopps Group SAS	Holding, Aix-en-Pce	Société mère	319 428 967	100.00%	100.00%
Filiales Groupe Hopps					
Distri'Hopps	Sous Holding, Aix-en-Pce	Globale	833 640 766	97.27%	95.78%
Adrexo SAS	Distribution publicitaire, Aix-en-Pce	Globale	315 549 352	100.00%	100.00%
Advertising Productions SAS	Distribution publicitaire, Aix-en-Pce	Globale	532 611 977	100.00%	100.00%
Start'Hopps	Sous Holding, Aix-en-Pce	Globale	538 755 380	100.00%	100.00%
Pataugas	Commerce Chaussure, Aix-en-Pce	Globale	439 859 299	100.00%	100.00%
DLG	Vente de produits cosmétiques, Aix-en-Pce	Globale	388 390 502	60.00%	80.10%
Company Group	Distribution des lignes Accessoires et Footwear, Marseille	Globale	789 959 780	92.50%	92.50%
Accessoires Company	Distribution des lignes Accessoires et Footwear, Marseille	Globale	477 953 418	92.50%	92.50%
Cibleo	Activités des agences de publicité, Paris	Globale	538 647 033	100.00%	100.00%
Colis Privé France	Distribution de colis, Aix-en-Pce	Globale	391 029 345	100.00%	100.00%
Colis Privé Group	Holding, Aix-en-Pce	Globale	893 358 564	100.00%	n.a
Colis Privé International	Holding, Aix-en-Pce	Globale	893 955 211	100.00%	n.a
Colis Privé Belgique	Distribution de colis, Bruxelles	Globale	0764.487.385	61.00%	n.a
Colis Privé Maroc	Distribution de colis, Casablanca	MEE	n.a.	30.00%	n.a
Alpha Direct Services	Logistique et entreposage, Beauvais	n.a - sortie	419 723 499	0.00%	100.00%
Dispéo	Logistique, stockage et Transport, Hem	Globale	529 192 304	100.00%	100.00%
Watts	Vente, conception en habillement et accessoires à la personne, Aix-en-Pce	Globale	805 282 589	85.00%	51.00%
LSD	Activité de la programmation informatique, Aix-en-Pce	n.a - sortie	841 343 353	0.00%	65.00%
Log'Hopps	Sous Holding, Aix-en-Pce	Globale	834 862 542	99.90%	97.65%
Digit'Hopps	Sous Holding, Aix-en-Pce	Globale	838 296 705	100.00%	100.00%
Colis Privé Store (ex HoppStore)	Distribution Relais de distribution, Aix-en-Pce	Globale	848 952 982	100.00%	100.00%

3. Faits significatifs et développement du Groupe HOPPS au cours de l'exercice 2021

Cyber attaque

Le Groupe Hopps a été victime d'une cyberattaque par ransomware (« rançongiciel ») dans la nuit du samedi 24 avril 2021 au dimanche 25 avril 2021. L'intrusion a été détectée à la suite d'une série de comportements suspects au sein du système d'information commun exploité par les différentes filiales. Cette activité malveillante a déclenché les alertes des systèmes de supervision du Groupe et ses équipes informatiques ont, selon la procédure habituelle et par mesure de précaution, déconnecté l'ensemble de ses serveurs afin d'isoler l'incident et d'éviter toute propagation de l'attaque. Seul un nombre limité de ces serveurs a été touché et une investigation numérique approfondie a été menée aux côtés d'experts externes spécialisés pour identifier le périmètre concerné et resécuriser intégralement les systèmes.

Conformément aux procédures applicables dans ce type de situations, les autorités compétentes ont été averties par un dépôt de plainte auprès des forces de l'ordre et par une notification adressée à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

La cyberattaque que la société a subie a conduit le Groupe dans un premier temps à adapter ses process organisationnels et techniques, pour assurer un maintien de l'activité dans les meilleures conditions possibles et au travers d'un mode de production néanmoins dégradé. La priorité de l'ensemble des équipes a été de définir rapidement une méthodologie de reconstruction pour l'ensemble des filiales du Groupe. Les Directions Générales et la DSI du Groupe ont collectivement construit un planning de reprise progressive de l'activité avec la sécurisation prioritaire des fonctions essentielles de la Société.

Les fonctions opérationnelles ont subi un arrêt de 7 jours, mais les filiales ont pu opérer en mode dégradé pendant cette durée. La société a recouvré sa pleine capacité opérationnelle dès le 14 mai 2021.

Cette cyberattaque, bloquant les outils informatiques, a entrainé des ralentissements de production.

La société n'anticipe pas de pertes d'exploitation additionnelles chez ses filiales.

Le Groupe Hopps dispose d'une assurance qui couvre les pertes d'exploitation ainsi que les coûts de réparation et de restauration nécessaires en cas de Cyber Attaque.

A la date d'arrêté des comptes, plusieurs filiales ont perçu des acomptes au titres de l' indemnité d'assurance dont le montant total s'élève à 3,7 millions d'euros.L'évaluation des pertes d'exploitation du Groupe sur le mois d'avril 2021 ainsi que l'ensemble des coûts engagés pour la remise en fonction des systèmes informatiques ont fait l'objet d'une expertise, celle-ci est toujours en cours.

Colis Privé Group

Le 8 février 2021, la SA Colis Privé Group a été constituée. Son capital est détenu à 100% par Hopps Group et Distri'Hopps.

- *Colis Privé International*

La filiale Colis Privé International, détenue à 100% par Colis Privé Group, a été créée le 19 février 2021.

Au cours de l'exercice 2021, le Groupe a commencé à développer son activité de livraison de colis à l'international. Colis Privé International détient :

- 61% du capital de la SA de droit belge Colis Privé Belgique, créée le 26 février 2021,

- 30% du capital de la société de droit marocain Colis Privé Maroc, créée le 4 août 2021, et

- 100% du capital de la société de droit néerlandais Colis Privé Netherlands BV, créée le 23 novembre 2021.

La société Colis Privé Netherland a été créée sur 2021 mais n'a pas été consolidée n'étant pas significative.

- *Colis Privé Store*

En date du 21 janvier 2021, la société Hoppstore a changé de dénomination sociale pour devenir Colis Privé Store.

En date du 6 septembre 2021, la société Distri'Hopps a apporté la totalité du capital social et des droits de vote de la société Colis Privé Store à la société Colis Privé Group. En conséquence de cette opération, Distri'Hopps détient désormais 56,65 % du capital social de Colis Privé Group. Le même jour, la société Colis Privé Store a augmenté son capital social, qui est passé de 1 000 euros à 100 000 euros.

En date du 6 octobre 2021, Hopps Group a démissionné de son poste de président de Colis Privé Store et a été remplacée par la société Colis Privé Group.

- *Colis Prive France*

La dénomination sociale de la société a été modifiée, laquelle est désormais « Colis Privé France » depuis le 12 mars 2021 (anciennement Colis Privé).

Adrexo - Contrat Propaganda :

Adrexo a signé un accord-cadre avec le ministère de l'Intérieur, relatif à l'acheminement des enveloppes de propagande en date du 16/12/2020. La prestation rendue par Adrexo lors de l'élection de juin 2021 a fait l'objet de contestations. Le Ministère a appliqué des pénalités et des réfactions et a résilié pour faute le contrat signé initialement pour 4 ans.

Adrexo conteste le montant des pénalités et des réfactions ainsi que la résiliation pour faute. Elle prépare actuellement sa défense avec ses conseils et a d'ores et déjà engagé un recours contre le Ministère pour faire valoir ses droits et obtenir compensation.

Le projet Propaganda a généré 18.3 m€ de CA après réfactions appliquées par le ministère de l'Intérieur. Les pénalités ont par ailleurs été enregistrées en résultat exceptionnel pour un montant de 2,3 m€.

Les contestations du Ministère quant à la mise en œuvre du contrat Propaganda en 2021 et le relais médiatique de l'affaire a porté une atteinte significative à l'image de marque d'Adrexo.

Crise sanitaire Covid-19

Les nombreux moyens de prévention mis en place depuis le début de la pandémie de Covid-19 pour protéger les salariés ont été maintenus respectant ainsi le protocole de prévention national.
Le groupe a maintenu le télétravail, dès que cela a été possible, conformément aux recommandations sanitaires.

4. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

4.1. Référentiel comptable

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board et telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2021.

Les comptes consolidés sont établis sous la responsabilité de la Direction.

Nouvelles normes et interprétations

Nouvelles normes applicables à compter du 1er janvier 2021

L'IASB a publié le 31 mars 2021 un amendement à IFRS 16 « Allègement de loyers lié à la COVID-19 au-delà du 30 juin 2021 » entré en vigueur le 31 août 2021 qui offre au locataire la faculté de s'exempter, sous certaines conditions, d'évaluer si un allègement de loyers lié à la COVID-19 est une modification de contrat.

L'entrée en vigueur de cet amendement n'a pas eu d'impact significatif.

L'IFRS IC a publié dans son *update* de mars 2021 une décision définitive apportant des précisions sur le traitement des coûts de configuration et de personnalisation d'un logiciel utilisé dans le cadre d'un contrat de type SaaS (Software as a Service) et conduisant à les constater en charges.

L'entrée en vigueur de cet amendement n'a pas eu d'impact significatif.

L'IFRS IC a publié dans son *update* d'avril 2021 une décision définitive clarifiant la façon dont sont calculés les engagements relatifs à certains régimes à prestations définies comportant une obligation de présence au moment du départ en retraite, un plafonnement des droits à partir d'un certain nombre d'années d'ancienneté et dépendant de l'ancienneté du salarié à la date de départ en retraite. Selon cette décision, l'IFRS IC a considéré que l'engagement devait être constitué uniquement sur les années de services précédant le départ en retraite au titre desquels le salarié génère un droit à l'avantage.

L'entrée en vigueur de cet amendement conduit à réduire le montant calculé de l'engagement à concurrence de 1,4 m€. Dans les comptes consolidés au 31 décembre 2021, la réduction de la provision a pour corolaire une majoration de même montant des réserves consolidées du groupe.

Nouveaux textes IFRS applicables au plus tôt à partir de 2022

Le paragraphe ci-dessous détaille les normes, amendements de normes et interprétations publiés par l'IASB et applicables de manière obligatoire à partir de l'exercice 2022 ou au-delà, et indique la position du Groupe HOPPS quant à l'application future de ces textes.

L'IASB a publié le 14 mai 2020 des amendements aux normes IFRS 3 « Mise à jour d'une référence au cadre conceptuel », IAS 16 « Produits générés avant l'usage prévu », IAS 37 « Contrats onéreux – Coûts d'exécution d'un contrat » ainsi que des amendements « Cycle 2018-2020 Amélioration annuelle des normes IFRS ».

Le Groupe n'anticipe pas d'impact significatif de l'entrée en vigueur de ces amendements applicables au plus tôt au 1er janvier 2022. Le Groupe n'a pas appliqué ces amendements par anticipation.

L'IASB a publié le 23 janvier 2020 un amendement à IAS 1 « Classement des passifs courants ou non-courants ». L'IASB a publié le 12 février 2021 un amendement à IAS 1 concernant la note sur les méthodes comptables et un amendement à IAS 8 sur la définition des changements d'estimation. L'IASB a publié le 7 mai 2021 un amendement à IAS 12 sur les impôts différés actifs et passifs résultant d'une même transaction. Le Groupe n'anticipe pas d'impact significatif de l'entrée en vigueur de ces amendements applicables (sous réserve de leur adoption par l'Union européenne) au plus tôt au 1er janvier 2023. Le Groupe n'appliquera pas ces amendements par anticipation.

4.2. Application du principe de continuité d'exploitation

Les prévisions de trésorerie sur 12 mois sont basées sur un budget 2022 et sont revues de manière régulière en lien avec la politique de financement du Groupe Hopps à l'égard de ses filiales.

Les prévisions de trésorerie reposent sur :

- le suivi de la réalisation du budget

- des mesures conservatoires et d'économies.

- une gestion optimisée du besoin en fonds de roulement.

- un recours, le cas échéant, à des moyens de financement à court terme de type affacturage ou crédit-bail.

- l'étude de tout autre moyen de financement tel que le crédit bancaire.

- la recherche de fonds auprès d'investisseurs, le cas échéant.

Ces comptes ont été préparés selon le principe de continuité d'exploitation pour l'ensemble des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation, au regard de la situation prévisionnelle de trésorerie sur les 12 mois suivant la clôture.

En outre, la cession des titres Colis Privé au cours du premier semestre 2022 décrite ci-après au § « Note 19 – Evénements postérieurs à la clôture » a permis au Groupe de se désendetter, de reconstituer ses fonds propres et de disposer d'une trésorerie permettant de financer l'activité opérationnelle sur l'exercice 2022.

Financements 2020 de Hopps Group

Moratoires

Pendant la crise sanitaire de 2020, l'Etat a accepté de consentir un nouveau moratoire concernant le paiement de certaines créances de cotisations sociales et dettes de TVA.

Le montant total des moratoires au 31 décembre 2021 s'élève à 62,4 millions d'euros au niveau du groupe Hopps (Adrexo, Hopps Group, Colis Privé France et DLG), dont 45,5 millions d'euros pour Adrexo.

Levée de fonds du Groupe Hopps

Le 23 décembre 2020, la société Hopps Group a procédé à l'émission de quatre-vingt-six millions (86.000.000) d'obligations d'une valeur nominale d'un (1) euro chacune pour un montant total en principal de quatre-vingt-six millions (86.000.000) d'euros souscrites par RMF Financial Holding SARL afin notamment (i) de refinancer une partie de l'endettement existant de Hopps Group (remboursement anticipé intégral des prêts consentis par la CEPAC, CAAP et Thémis et remboursement partiel des prêts consentis par GDP Vendôme et des moratoires consentis par les créanciers publics) et (ii) de financer l'acquisition par Hopps Group de 74.143 actions de préférence de catégorie A ainsi que d'un (1) bon de souscription d'actions de la société Colis Privé France auprès de la société Amazon.com NV Investment Holdings LLC.

Dans ce cadre, Hopps Group a consenti certaines sûretés en garantie de l'émission obligataire susvisée, notamment une convention de nantissement de compte bancaire, une convention de garantie et la mise en place d'une fiducie sûreté et d'une fiducie gestion portant sur l'ensemble des titres de la société Colis Privé France.

Par ailleurs, la société Colis Privé France a procédé à l'émission d'une action de préférence de catégorie B qui a été mise en fiducie et qui confère certains droits particuliers à RMF Financial Holding SARL, notamment en cas de survenance d'un cas de défaut au titre des obligations émises le 23 décembre 2020.

4.3. Jugements et estimations

La préparation des états financiers consolidés nécessite de la part de la Direction du Groupe, d'exercer des jugements, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application

des méthodes comptables et sur les montants comptabilisés dans les états financiers. Ces estimations et hypothèses sous-jacentes sont établies et revues de manière constante à partir de facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période de changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par ce changement.

Les résultats du groupe dépendent des méthodes comptables, hypothèses, estimations et jugements retenus lors de l'élaboration des comptes consolidés.

Les caractéristiques des principales méthodes comptables, les jugements et autres incertitudes affectant l'application de ces méthodes comptables, ainsi que la sensibilité des résultats aux changements des conditions et hypothèses, sont des facteurs à prendre en compte.

En effet, le groupe élabore des estimations et des hypothèses concernant le futur. Les estimations comptables ainsi obtenues seront, susceptibles d'être différentes des réalisations.

Les principales hypothèses concernant des événements futurs et les autres sources d'incertitude liées au recours à des estimations à la date de clôture pour lesquelles il existe une possibilité que les réalisations diffèrent, parfois de façon sensible des hypothèses retenues concernent les postes suivants du bilan consolidé : :

- Le goodwill (cf. note 1),
- Les autres immobilisations incorporelles (cf. note 2),
- Les provisions pour risques et charges (cf. note 16),
- Les dépréciations pour créances douteuses (cf. note 6),
- Les engagements de retraite (cf. note 14).
- Les passifs financiers (Bons de Souscription d'Actions et Actions de Préférence) – (cf. note 12)

4.4. Méthodes de consolidation

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation clôturent leurs comptes sociaux au 31 décembre.

Filiales

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Le Groupe contrôle une filiale lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle sont évaluées au prorata des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition.

Les modifications du pourcentage de détention du Groupe dans une filiale n'entraînant pas de perte du contrôle sont comptabilisées comme des transactions entre associés comptabilisées dans les capitaux propres.

Perte de contrôle

Lorsque le Groupe perd le contrôle d'une filiale, il décomptabilise les actifs et passifs ainsi que toute participation ne donnant pas le contrôle et les autres éléments de capitaux propres relatifs à cette filiale. Le profit ou la perte éventuelle résultant de la perte de contrôle est comptabilisé en résultat net. Tout intérêt conservé dans l'ancienne filiale est évalué à sa juste valeur à la date de perte de contrôle.

Intérêts dans des entités mises en équivalence

Les intérêts du Groupe dans des entités mises en équivalence comprennent des intérêts dans des entreprises associées et une coentreprise.
Les entités associées sont les entités dans lesquelles le Groupe a une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle ou le contrôle conjoint. La coentreprise est un partenariat conférant au Groupe le contrôle conjoint, selon lequel il a des droits sur les actifs nets du partenariat et non des droits sur ses actifs et des obligations à assumer au titre de ses passifs.

Les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et la coentreprise sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Ils sont comptabilisés initialement au coût qui inclut les coûts de transaction. Après la comptabilisation initiale, les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans le résultat net et les autres éléments du résultat global des entités mises en équivalence, jusqu'à la date à laquelle l'influence notable ou le contrôle conjoint prennent fin.

4.5. Méthodes comptables et règles d'évaluation

4.5.1. Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés par application de la méthode de l'acquisition lorsqu'ils confèrent le contrôle au Groupe. La contrepartie transférée est généralement évaluée à la juste valeur, à l'instar des actifs identifiables nets acquis. Le goodwill résultant des regroupements est soumis à un test de dépréciation chaque année dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Tout profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat net. Les coûts liés à l'acquisition sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus, à moins qu'ils ne soient liés à l'émission d'une dette ou d'instruments de capitaux propres.

La contrepartie transférée exclut les montants relatifs au règlement des relations préexistantes. Ces montants sont généralement comptabilisés en résultat.

Toute contrepartie éventuelle est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition. Si l'obligation de payer une contrepartie éventuelle répondant à la définition d'un instrument financier a été classée en capitaux propres, elle n'est pas réévaluée et son règlement est comptabilisé en capitaux propres. Sinon, les variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie éventuelle sont comptabilisées en résultat.

4.5.2. Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les bilans des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au taux de change de clôture et leurs comptes de résultat et flux de trésorerie au taux de change en vigueur au moment de la transaction. La différence de conversion en résultant est inscrite dans les capitaux propres.

4.5.3. Conversion des transactions libellées en devises

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change de clôture.

4.5.4. Dépenses de recherche et développement

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les dépenses de recherche et développement sont enregistrées en charges de l'exercice où elles sont encourues, à l'exception des frais de développement qui sont inscrits en immobilisations incorporelles lorsque les conditions d'activation répondant strictement aux critères définis par IAS 38.

4.5.5. Immobilisations incorporelles et corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles » et à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs existent, sont comptabilisés en immobilisations.

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur comptable est inférieure à leur valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Dans le cas où le montant recouvrable d'un actif serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable.

- Goodwill : ils font l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur ou en l'absence d'indice de perte de valeur au moins une fois par an. La méthodologie retenue consiste principalement à comparer les valeurs recouvrables de chacune des UGT (Unité Génératrice de Trésorerie) du Groupe, aux actifs nets correspondants (y compris goodwill).

 Ces valeurs recouvrables sont les plus hautes valeurs entre la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 3 à 5 années compte tenu des perspectives de développement des acquisitions et d'une valeur terminale. Les taux d'actualisation pour extrapoler les projections de flux de trésorerie au-delà de la période couverte par les budgets et business plans les plus récents se situent dans la fourchette moyenne des taux utilisés par les analystes pour le secteur d'activité du Groupe, la taille du Groupe et la maturité des métiers du Groupe.

 L'appréciation des indices de perte de valeur en cours d'exercice se fait au travers de l'analyse et du suivi de chaque activité grâce au reporting mensuel.

 Les dépréciations relatives aux goodwill sont irréversibles.

- Autres immobilisations incorporelles :
 Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles sont principalement des frais de développement capitalisés ou acquis, notamment des logiciels. Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties linéairement sur des durées comprises entre 1 et 5 ans.

- Immobilisations corporelles :
 Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition pour le groupe diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées. Les amortissements sont généralement pratiqués en fonction des durées normales d'utilisation suivantes :

Constructions	20 à 30 ans
Agencements techniques	5 à 8 ans
Matériel technique	5 à 12 ans
Véhicules	3 à 5 ans
Autres matériels et mobiliers	3 à 8 ans

Le mode d'amortissement économique utilisé par le groupe est exclusivement le mode linéaire.

Il est tenu compte de la valeur résiduelle dans le montant amortissable le cas échéant. Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée d'utilité estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

Lorsqu'il existe des indices de pertes de valeur sur certains actifs ou groupe d'actifs, un test de dépréciation est réalisé. Ce test de dépréciation tient compte des prévisions d'utilisation de l'actif.

4.5.6. Actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation et passifs locatifs

Actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation

Le Groupe comptabilise les actifs liés au droit d'utilisation à la date de commencement du contrat de location (c'est-à-dire la date à laquelle l'ensemble sous-jacent est disponible). Les actifs liés au droit d'utilisation sont évalués au coût, déduction faite de l'amortissement et des pertes de valeur cumulés, et ajusté en fonction de la réévaluation des passifs liés aux contrats de location. Le coût des actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation comprend le montant des passifs liés aux contrats de location, des coûts directs initiaux engagés et des paiements de location versés avant la date de prise d'effet, déduction faite des incitations à la location reçues. À moins que le Groupe ne soit raisonnablement certain d'obtenir la propriété de l'actif loué à la fin de la durée du contrat de location, les actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée la plus courte de sa durée d'utilité estimée et de la durée du contrat de location. Les actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation sont sujets à dépréciation.

Passifs locatifs

À la date de début du contrat de location, le Groupe comptabilise les passifs locatifs évalués à la valeur actuelle des paiements locatifs à effectuer sur la durée du contrat de location. Les paiements de location comprennent les paiements fixes (y compris les paiements fixes en substance) moins les incitations à louer à recevoir, les paiements variables au titre de la location qui dépendent d'un indice ou d'un taux, ainsi que les montants qui devraient être payés au titre des garanties de valeur résiduelle. Les paiements au titre de la location comprennent également le prix d'exercice d'une option d'achat dont le Groupe est raisonnablement certain qu'elle sera exercée, ainsi que le paiement de pénalités pour résiliation d'un contrat de location, si la durée du contrat de location tient compte de l'exercice de l'option de résiliation par le Groupe. Les paiements de location variables qui ne dépendent pas d'un indice ou un taux sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle survient l'événement ou la condition qui déclenche le paiement.

Pour calculer la valeur actuelle des paiements de location, le Groupe utilise le taux d'emprunt marginal du Groupe, à la date de début de la location, si le taux d'intérêt implicite du contrat n'est pas facilement déterminable. Le taux dépend également de la durée du contrat. Après la date de début du contrat, le passif locatif est augmenté des intérêts courus et diminué des paiements de location effectués. En outre, la valeur comptable du passif locatif est réévaluée en cas de modification de la durée du contrat de location, des modifications des paiement de location fixe en substance ou des modifications de l'évaluation permettant d'acheter l'actif sous-jacent.

Le taux d'emprunt marginal pondéré au 31 décembre 2021 s'élève à 9,4 % (maturité 36 mois).

Mesures de simplification retenues

Le Groupe applique l'exemption de comptabilisation des contrats de location à court terme (c'est-à-dire pour les contrats dont la durée est inférieure ou égale à 12 mois à compter de la date de début et qui ne contiennent pas d'option d'achat). Il applique également l'exemption de comptabilisation aux locations d'actifs de faible valeur (c'est-à-dire dont la valeur à neuf est inférieure à 5 000 €). Les paiements de location sur les contrats de location à court terme et les contrats de location d'actifs de faible valeur sont comptabilisés en charges sur la période.

4.5.7. Actifs financiers

Les actifs financiers au bilan sont constitués de prêts et de créances. La ventilation des actifs financiers entre courants et non courants est déterminée par leur échéance à la date d'arrêté : inférieure ou supérieure à un an.

Evaluation et comptabilisation des actifs financiers

Les actifs financiers sont initialement comptabilisés au coût qui correspond à la juste valeur du prix payé augmenté des coûts d'acquisition. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les autres immobilisations financières correspondant à des dépôts et cautionnements versés sont inclues dans cette catégorie. Les dépréciations sur actifs financiers sont comptabilisées conformément à IFRS 9.

4.5.8. Stocks et travaux en cours

Les stocks de matières premières sont évalués au prix d'achat par application de la méthode First In First Out (FIFO). Les travaux en cours sont évalués au prix de revient. L'écart éventuel entre le prix de revient et la valeur nette de réalisation fait l'objet d'une dépréciation.

4.5.9. Capitaux propres

Frais de transactions sur capitaux propres

Les frais externes directement attribuables aux opérations de capital ou sur instruments de capitaux propres sont comptabilisés, nets d'impôt, en diminution des capitaux propres. Les autres frais sont portés en charges de l'exercice.

Les titres d'autocontrôle sont enregistrés pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de la période.

4.5.10. Avantages au personnel

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues (aucune provision n'est comptabilisée, le Groupe n'est pas engagé au-delà des cotisations versées).

Les provisions, au titre du régime d'indemnités de fin de carrière, dit à prestations définies, sont déterminées selon la méthode dite des unités de crédits projetés (« projected unit credit method»). Cette méthode consiste à déterminer la valeur des prestations futures probables et actualisées de chaque salarié du Groupe au moment de son départ en fin de carrière.

4.5.11. Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques pour le Groupe. Les provisions font l'objet d'une actualisation lorsque l'impact de l'actualisation est significatif.

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas sous le contrôle de l'entité ou à des obligations actuelles pour lesquelles une sortie de ressources n'est pas probable. En dehors de ceux résultant d'un regroupement d'entreprises, ils ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information en annexe.

4.5.12. Impôts différés

Des impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporelles entre la base imposable et la valeur comptable des actifs et passifs. L'approche bilancielle de la méthode du report variable est appliquée et les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans les capitaux propres ou le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé.

Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où la société disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels ces actifs pourront être imputés. Les déficits reportables sont activés sur la base d'une analyse des prévisions de recouvrabilité de ces déficits sur un horizon défini (moyen terme). Les actifs d'impôt différé sont examinés à chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est désormais plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible. Ces réductions sont reprises lorsque la probabilité de bénéfices futurs imposables augmente.

4.5.13. Coût de financement

Il inclut les charges et produits d'intérêts sur la dette nette consolidée, constituée des emprunts, des autres dettes financières et de la trésorerie totale (trésorerie, équivalents de trésorerie et valeurs mobilières de placement).

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction, ou la production d'un actif qualifié sont comptabilisés en tant qu'élément du coût de cet actif.

4.5.14. Passifs financiers

Les passifs financiers sont classés en deux catégories selon IAS 39 / IFRS 9 et comprennent :

- les emprunts au coût amorti ;
- des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le compte de résultat.

La ventilation des passifs financiers entre courants et non courants est déterminée par leur échéance à la date d'arrêté : inférieure ou supérieure à un an.

Passifs financiers comptabilisés au coût amorti

Les dettes financières sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf dans le cadre de la comptabilité de couverture.

Les frais et primes d'émission et les primes de remboursement font partie du coût amorti des emprunts et dettes financières. Ils sont présentés en diminution ou en augmentation des emprunts, selon le cas, et ils sont amortis de manière actuarielle.

Passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Ils représentent les passifs détenus à des fins de transaction, c'est-à-dire les passifs qui répondent à une intention de réalisation à court terme. Ils sont évalués à la juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées par le compte de résultat.

Les Bons de souscription d'actions (norme IAS 32)

Les Bons de Souscription d'Actions (BSA) lorsqu'ils sont qualifiés de passifs financiers (parce que leur dénouement peut se faire par un règlement net en trésorerie, par un règlement net en actions propres, par la remise physique d'un nombre variable d'instruments de capitaux propres ou parce qu'ils offrent simplement un choix possible entre plusieurs formes de règlements possibles) sont comptabilisés comme des passifs financiers, au bilan de l'émetteur.

Le Groupe Hopps a mis en place des bons de souscription (BSA) sur sa filiale Colis Privé. Ces derniers font tous les ans l'objet d'une évaluation par un expert indépendant selon la méthode Monte Carlo. Au 31 décembre 2021, les BSA 2 et les BSA 2a ayant fait l'objet d'une transaction post-clôture, le Groupe a retenu le prix de transaction pour la valorisation à la juste valeur de ces instruments.

4.5.15. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme et liquides, facilement convertibles en un montant déterminable de liquidité et soumis à un risque négligeable de changement de valeur, sous déduction des découverts bancaires.

Conformément à la norme IAS 39 / IFRS 9 « Instruments financiers », les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat (en charges et produits financiers relatifs aux disponibilités et aux valeurs mobilières de placement).

4.5.16. Paiements fondés sur des actions

En application d'IFRS 2, le Groupe a estimé la juste valeur du plan d'attribution d'actions gratuites en se basant sur la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Celle-ci est basée sur la valeur d'entreprise calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés pondérée par l'estimation raisonnable d'atteinte des critères d'attribution des actions. La charge, enregistrée avec une contrepartie en dette vis-à-vis du personnel, est répartie sur la durée d'acquisition des droits courant à partir de la date des Conseils d'administration ayant décidé de l'attribution du plan et est mentionnée à la note 5.11 « Charges liées aux avantages au personnel ».

4.5.17. Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Conformément aux prescriptions de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires », les produits de l'activité du Groupe sont reconnus dès lors que :

- les avantages économiques résultant de la transaction bénéficieront au groupe de manière probable,
- le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable,
- à la date de transaction, il est probable que le montant de la vente sera recouvré.

Plus spécifiquement, on distingue le principe suivant de reconnaissance du chiffre d'affaires :

- les revenus des activités sont appréhendés à la réalisation de la prestation (diffusion des imprimés publicitaires...) et/ou à la livraison des produits.

4.5.18. Présentation du compte de résultat

Le Groupe s'est conformé à la présentation du compte de résultat indiquée dans la recommandation du CNC. Les éléments compris entre le résultat opérationnel courant et le résultat opérationnel répondent à la définition des critères énoncés par le CNC.

4.5.19. Actifs non courants et activités détenus en vue de la vente ou abandonnées

Conformément à IFRS 5, les actifs non courants ou les groupes d'actifs et passifs destinés à être cédés dont la valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente plutôt que par l'utilisation continue sont classés comme actifs détenus en vue de la vente. Immédiatement avant leur classement comme détenus en vue de la vente, les actifs ou les composants du groupe destinés à être cédés sont évalués selon les principes comptables du Groupe. Ensuite, les actifs (ou le groupe destiné à être cédé) sont comptabilisés au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les pertes de valeur résultant du classement d'un actif (ou groupe d'actifs et passifs) comme détenu en vue de la vente ainsi que les profits et pertes au titre des évaluations ultérieures sont comptabilisés en résultat.

4.5.20. Résultat par action

Une fois classés en actifs détenus en vue de la vente, les actifs incorporels et les actifs corporels ne sont pas amortis. Le classement comme activité cédée a lieu au moment de la cession ou à une date antérieure lorsque l'activité satisfait aux critères pour être classée comme détenue en vue de la vente. Lorsqu'une activité est classée en activité cédée, l'état de résultat global comparatif est retraité comme si l'activité avait satisfait aux critères d'une activité cédée à compter de l'ouverture de la période comparative.

Le résultat par action de base est calculé sur le nombre moyen d'actions pondéré selon la date de création des actions dans l'exercice, à l'exception des actions émises en paiement du dividende et déduction faite des actions auto-détenues.

Les instruments de capitaux propres donnant accès au capital ne sont retenus dans le calcul indiqué ci-dessus que pour autant qu'ils aient un effet dilutif sur le résultat par action.

4.6. Correction comptable

Le 23 décembre 2020, la société Hopps a souscrit un emprunt obligataire d'un montant de 86 millions d'euros auprès de Redwood, remboursable in fine le 23 décembre 2023, au taux d'intérêt annuel de 8,5%. Le contrat prévoit également le paiement d'une prime de remboursement déterminée de manière à ce que les paiements effectués au titre de ce financement (intérêts compris) représentent un montant correspondant à x1,75 le nominal de l'emprunt. La prime de remboursement implicite s'élève à 47,7 m€.

Au 31 décembre 2020, cette prime avait été enregistrée à l'actif pour 47,7 m€ en brut et 47,2 m€ en valeur nette (restant à amortir) dont 26,2 m€ en « Autres actifs long terme » et 21,0 m€ en « Autres actifs courants ».

Au 31 décembre 2021, en application d'IFRS 9, et comme exposé au paragraphe 4.5.14. « Passifs financiers », la prime de remboursement a été intégrée au cout amorti de l'emprunt déterminé par le biais du taux d'intérêt effectif. En conséquence :

- les actifs constitués fin 2020 pour un total de 47,2 m€ ont été extournés avec pour contrepartie une diminution équivalente de la dette financière,
- la dette financière a été réévaluée au coût amorti sur la base d'un taux d'intérêt effectif intégrant la prime de remboursement,
- le rattrapage de charge d'intérêt relatif à l'exercice 2020 est non significatif. Il représente un montant de 460 k€ qui a été enregistré en minoration des fonds propres consolidés.
-

5. Notes détaillées

5.1. Note 1 – Analyse des Goodwill

(en milliers d'euros)	2021	2020
Valeur comptable au 1er janvier	**94,996**	**94,996**
Variation de périmètre	-	-
Affectation Goodwill, net des impôts différés (*)	-	-
Autres variations		-
Reclassement IFRS 5	(69,397)	
Dépréciation Goodwill	-	-
Valeur comptable au 31 décembre	**25,599**	**94,996**

Le groupe Hopps a fait l'acquisition des sociétés Colis Privé en date du 8 mars 2018, Cibléo le 19 mars 2018, DISPEO le 31 janvier 2018 et ADS le 1er aout 2018. Ces acquisitions ont donné lieu à la constatation d'un goodwill qui n'a pas varié depuis 2018. La société Colis Privé France faisant partie du périmètre IFRS 5 au 31 décembre 2021, le goodwill afférant a été reclassé.

(en milliers d'euros)	2021
Adrexo	18,406
Cibleo	1,868
Pôle Start'Hopps	5,325
Ecarts d'acquisition positifs au 31 décembre	**25,599**

Tests de dépréciation

Le test de dépréciation vise à déterminer la valeur d'utilité en utilisant la méthode d'actualisation des flux de trésorerie. Les résultats sont issus d'un plan à trois ans, la méthode calcule à l'infini les flux de trésorerie avec un taux de croissance à l'infini (1%) et un taux d'actualisation différent selon les UGT (de 8 à 14%).

La sensibilité des tests de perte de valeur a été vérifiée au regard des variations des paramètres de calcul.

Au 31 décembre 2021, les tests de dépréciation des unités génératrices de trésorerie n'ont pas mis en évidence une perte de valeur.

5.2. Note 2 – Variation des autres immobilisations incorporelles

Les principaux mouvements de l'exercice 2021 ont porté sur le développement des sites internet et les systèmes d'information front et back office.

(en milliers d'euros)	Droit au bail	Marque	Logiciels, droits de marque	Immobilisations incorporelles en cours	Total
Valeur brute au 1er janvier 2021	503	16,710	71,854	5,150	**94,217**
Cumul des amortissements au 1er janvier 2021	-	(2,846)	(60,567)	-	**(63,413)**
Valeur nette comptable au 1er janvier 2021	**503**	**13,864**	**11,287**	**5,150**	**30,804**
Variations de périmètre			(1,223)	(683)	**(1,906)**
Acquisitions			5,141	8,785	**13,926**
Sorties			(4,518)		**(4,518)**
Transfert		40	4,693	(4,693)	**40**
Reclassement IFRS 5		(9,300)	(7,796)	(1,588)	**(18,684)**
Valeur brute au 31 décembre 2021	503	7,450	68,151	6,971	**83,075**
Cumul des amortissements au 31 décembre 2021	-	(7,401)	(60,854)	-	**(68,255)**
Valeur nette au 31 décembre 2021	**503**	**49**	**7,297**	**6,971**	**14,820**

(en milliers d'euros)	Droit au bail	Marque	Logiciels, droits de marque	Immobilisations incorporelles en cours	Total
Amortissements au 1er janvier 2021	-	**(2,846)**	**(60,567)**	-	**(63,413)**
Variations de périmètre			382		**382**
Dotations aux amortissements et dépréciations		(6,385)	(5,680)		**(12,065)**
Sorties			14		**14**
Transfert			-		-
Reclassement IFRS 5		1,830	4,997		**6,827**
Amortissements au 31 décembre 2021	-	**(7,401)**	**(60,854)**	-	**(68,255)**

Les marques sont amorties sur une durée d'utilité estimée de 20 ans.

Les contestations du Ministère quant à la mise en œuvre du contrat Propaganda en 2021 et le relais médiatique de l'affaire ont porté une atteinte significative à l'image de marque d'Adrexo. Le Groupe a décidé de déprécier l'intégralité de la marque Adrexo dans les comptes consolidé 2021, pour un montant de 5,920m€. En outre, au cours du mois de septembre 2022, le groupe Hopps a annoncé le lancement de la marque « Milee » cette dernière ayant vocation à remplacer la marque Adrexo.

La durée de vie économique estimée pour les contrats déficitaires est comprise entre 2 et 4 ans.

5.3. Note 3 – Variation des immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Constructions &Terrains	Inst. techniques, matériel et out.industriel	Autres immob. corporelles	Immob.corp en cours	Matériel de bureau, transport et matériel informatique	Total
Valeur brute au 1er janvier 2021	4,222	66,935	25,442	769	14,617	111,985
Cumul des amortissements au 1er janvier 2021	(2,841)	(56,014)	(22,038)	-	(13,221)	(94,114)
Reclassement IFRS 16	368	6,363	(500)	56	3,182	9,469
Valeur nette comptable au 1er janvier 2021	1,749	17,284	2,904	825	4,578	27,340
Reclassement IFRS 16	(368)	(6,363)	500	(56)	(3,182)	(9,469)
Variations de périmètre		(1)	(8)		9	-
Acquisitions	36	8,706	1,331	1,661	2,044	13,778
Sorties	-	(4,264)	(2,015)	(26)	(144)	(6,449)
Transfert	46	-	(3,456)	(228)	3,638	-
Changement de méthode	-	-	-	-	-	-
Reclassement IFRS 5	-	(11,971)	(2,037)	(580)	(2,519)	(17,107)
Valeur brute au 31 décembre 2021	4,304	59,405	19,257	1,596	17,645	102,207
Cumul des amortissements au 31 décembre 2021	(3,141)	(51,202)	(16,771)	-	(15,607)	(86,721)
Valeur nette au 31 décembre 2021	1,163	8,203	2,486	1,596	2,038	15,486

2021	Constructions &Terrains	Inst. techniques, matériel et out.industriel	Autres immob. corporelles	Immob.corp en cours	Matériel de bureau, transport et matériel informatique	Total
Amortissements au 1er janvier 2021	(2,841)	(56,014)	(22,038)		(13,221)	(94,114)
Variations de périmètre						-
Dotations aux amortissements	(300)	(3,070)	(1,018)		(982)	(5,370)
Reclassement	-	(510)	3,880		(3,370)	-
Changement de méthode	-					-
Sorties	-	2,701	907		103	3,711
Transfert						-
Reclassement IFRS 5		5,691	1,498	-	1,863	9,052
Amortissements au 31 décembre 2021	(3,141)	(51,202)	(16,771)	-	(15,607)	(86,721)

Les principales variations s'expliquent par :

En valeur brute :

- 8,706 K€ liés à l'augmentation des installations techniques et des immobilisaitons corporelles en cous pour 1 661 K€ sur l'année 2021
- (17,107) K€ liés au reclassement des activités Colis Privé conformément à l'application de la norme IFRS 5.

En valeur nette :

15,486 K€ de valeur nette au 31 décembre 2021 dont principalement des Constructions et Installations techniques pour respectivement 1,163 K€ et 8,203 K€.

Variation des droits d'utilisation – IFRS 16

	Actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation						
(en milliers d'euros)	Constructions & Terrains	Inst. techniques, matériel et outillage industriel	Autres immobilisations corporelles	Matériel informatique	Matériel de transport	Total	Passifs locatifs
Au 1er janvier 2021	74,320	5,771	585	-	-	80,676	93,685
Reclassement immobilisations corporelles	368	6,363	(500)	56	3,182	9,469	
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	
Nouveaux droits d'utilisation	25,361	101	9,426	-	214	35,102	35,106
Réévaluation des droits d'utilisation	-	-	-	-	-	-	
Amortissement / Dépréciation	(17,586)	(3,875)	(920)	(38)	198	(22,221)	
Remboursement de la dette locative	-	-	-	-	-	-	(26,631)
Sortie de contrat	(6,075)	(1,063)	(89)	-	(930)	(8,157)	
Changement de méthode	379	132	48	85	13	657	
Autre reclassement	-	-	-	-	-	-	524
Reclassement IFRS 5	(15,883)	(4,071)	(8,289)	(36)	(40)	(28,319)	(27,754)
Au 31 décembre 2021	60,884	3,358	261	67	2,637	67,207	74,930

5.4. Note 4 – Variation des autres actifs financiers

- Autres actifs financiers non courants (prêt, cautionnements et autres créances)

L'augmentation en 2021 des actifs financiers non courants est liée d'une part à la variation des dépôts et cautionnements versés dans le cadre de baux immobiliers ou de contrats de locations de véhicules et d'autre part à l'effort construction, versé sous forme de prêts depuis l'exercice 2013. Ces créances (effort construction) ont fait l'objet d'une actualisation.

(en milliers d'euros)	Autres Titres de	Autres actifs financiers	Total
Valeur brute au 1er janvier 2021		**12 095**	**12 095**
Entrée de périmètre	-	-	-
Augmentation	2	3 362	3 364
Actualisation	-	(253)	(253)
Diminution	(96)	(1)	(97)
Autre varation	192	6	198
Reclassement IFRS 5	-	136	136
Valeur brute au 31 décembre 2021	98	15 345	15 443
Dépréciation au 31 décembre 2021	-	-	-
Valeur nette au 31 décembre 2021	98	15 345	15 443

5.5. Note 5 – Détail des stocks et en-cours

(en milliers d'euros)	2021	2020
Matières premières et autres approvisionnements	2,178	2,310
Stocks de marchandises	4,075	3,893
En-cours de production de biens	-	-
Valeur brute	**6,253**	**6,203**
Dépréciations	(54)	(54)
Valeur nette	**6,199**	**6,149**

5.6. Note 6 – Détail des clients et autres débiteurs

Les créances clients brutes s'élèvent à 75.9 millions d'euros. La provision pour dépréciation s'élève à (5.3) millions d'euros.

Le Groupe déprécie son poste clients à partir d'une analyse individuelle. L'évolution des dépréciations sur les comptes clients et rattachés peut être analysée comme suit :

(en milliers d'euros)	2021	2020
Clients et comptes rattachés brut	67,442	86,187
Factures à établir	8,413	5,290
Dépréciations	(5,334)	(5,306)
Total clients et comptes rattachés net	**70,521**	**86,171**

(en milliers d'euros)	2021	2020
Dépréciations client au 1er janvier	**(5,306)**	**(5,362)**
Dotations	(1,466)	(1,062)
Reprises	1,384	1,118
Reclassement IFRS 5	54	-
Dépréciations client au 31 décembre	**(5,334)**	**(5,306)**

(en milliers d'euros)	2021	2020
Clients et comptes rattachés	75,855	91,477
Créances sur le personnel et les organismes sociaux	1,052	1,483
Créances fiscales hors impôt société	13,602	24,661
Comptes courants actifs	5,649	24
Créances sur cessions d'actifs	1	1
Fournisseurs débiteurs	959	3,264
Avances et acomptes reçus	10,398	25,855
Autres créances	2,125	(1,275)
Valeur brute	**109,641**	**145,490**
Dépréciations	(5,441)	**(5,404)**
Valeur nette	**104,200**	**140,086**

5.7. Note 7 – Créances d'impôt

La créance d'impôt correspond au CICE à recevoir sur 2020, 2021 et 2022 et s'éteindra entre 2020 et 2022. Cette dernière s'élève 11,3 millions d'euros (hors activités en cours de cession) au 31 décembre 2021, la demande de remboursement est en cours auprès l'administration fiscale.

La créance d'impôt a fait l'objet d'un préfinancement.

5.8. Note 8 – Autres actifs

Les autres actifs sont constitués de charges constatées d'avance (6 M€) qui correspondent principalement aux honoraires liés au projet d'introduction en bourse des activités de Colis Privé.

5.9. Note 9 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les disponibilités sont constituées des soldes bancaires à vue et de dépôts à terme.

(en milliers d'euros)	2021	2020
Disponibilités	11,706	36,413
Total - Trésorerie et équivalents de trésorerie	**11,706**	**36,413**

en milliers d'euros	2021	2020
Dont activités poursuivies	**10,127**	**22,680**
Trésorerie active	11,706	25,521
Trésorerie passive	(1,579)	(2,841)
Dont activités cédées	**4,927**	**10,558**
Trésorerie active	5,425	10,879
Trésorerie passive	(498)	(321)
Total	**15,054**	**33,238**

5.10. Note 10 – Analyse des emprunts et dettes financières

Ventilation des emprunts et dettes financières

Emprunts et dettes financières courant (en milliers d'euros)	1er janvier 2021	Souscription	Remboursement	Reclassement	Autres	Reclassement IFRS 5	31 décembre 2021
Concours bancaire passif	3,162	405	-	-	(1,490)	(498)	1,579
Dette locative	19,256	2,454	(22,415)	20,604	426	(6,463)	13,862
Dette financière - factor	23,102	9,907	-	-	-	(18,235)	14,774
Dette de pré-financement CICE	20,277	-	(1,179)		(10,226)	-	8,872
Emprunt CEPAC	-	-	-	11,512	-	-	11,512
Emprunts et dettes des parties liées	-	57	-	4,000	-	-	4,057
Emprunt REDWOD	-	20,616	-	86,000	-	-	106,616
Prime de remboursement REDWOOD	21,482	-	-	-	(21,482)	-	-
Frais d'emprunt GDP Vendôme - REDWOOD	-	-	-	(6,723)	-	-	(6,723)
Emprunt GDP Vendome	-	358	-	23,906	(3,006)	-	21,258
Intérêts courus sur emprunts et autres	45	219	-	-	1	2	267
Total emprunts et dettes financières courant	87,324	34,018	(23,594)	139,299	(35,777)	(25,194)	176,074

Emprunts et dettes financières non courant (en milliers d'euros)	1er janvier 2021	Souscription	Remboursement	Reclassement	Autres	Reclassement IFRS 5	31 décembre 2021
Dette locative	74,429	32,652	(4,216)	(20,604)	98	(21,291)	61,068
Autres emprunts	393	2,391	(393)	-	-	(2,128)	263
Emprunt GDP Vendome	20,900	-	-	(20,900)	-	-	-
Emprunt CEPAC	11,512	-	-	(11,512)	-	-	-
Emprunt REDWOOD	93,006	-	-	(93,006)	-	-	-
Prime de remboursement REDWOOD	26,205	-	-	-	(26,205)	-	-
Frais d'emprunt GDP Vendôme - REDWOOD	(6,723)	-	-	6,723	-	-	-
Prêts garantis par l'Etat	1,500	-	-	-	-	-	1,500
Emprunt et dettes des parties liées	13,800	-	-	-	2,409	(16,209)	-
Intérêts courus sur emprunts et autres	523	672	(50)	-	(219)	-	926
Total emprunts et dettes financières non courant	235,545	35,715	(4,659)	(139,299)	(23,917)	(39,628)	63,757

Principales dettes financières

Les principales dettes financières correspondent à :

- L'emprunt REDWOOD pour un nominal de 86 millions d'euros. Cette emprunt contracté en décembre 2020 a par ailleurs généré des frais d'emprunt pour 6,1 M€ et une prime de remboursement de 47,7M€. La charge financière de l'exercice 2021 déterminée sur la base du TIE de l'emprunt ressort à 20,6 M€. L'échéance de l'emprunt est au 31 mars 2023. Par simplification l'intégralité de la dette a été présentée sur la ligne « Emprunts et dette financières courants »;
- La dette locative IFRS 16 est de 74,9 M€ ;
- La dette GDP Vendôme pour 21 M€ ;
- L'emprunt CEPAC pour 11,5 M€ ;
- L'affacturage pour 23,1 millions d'euros.

Les dettes Redwood et GDP Vendôme sont comptabilisées au cout amorti selon la méthode du TIE dans les comptes consolidés.

Emprunts et dettes des parties liées

La dette financière envers les parties liées correspond à la valorisation des Bons de Souscription d'Actions (BSA) détenues par l'actionnaire Amazon.

Le 23 décembre 2020, Hopps Group a racheté les Actions de Préférence (ADP) et les bons de souscription d'actions 1 (BSA 1) à Amazon. Cette dernière détient encore des bons de souscription d'actions 2 (BSA 2) ainsi que des bons de souscription d'actions 2a (BSA 2a).

Aussi, au 31 décembre 2021 la dette financière avec les parties liées est constituée des composantes suivantes :

- Bon de Souscription de catégorie 2 **(BSA2)** : instrument à la main d'Amazon et donnant la possibilité de souscrire à des ADP soumis à des conditions de chiffres d'affaires réalisés avec

Amazon pour un total d'actions représentant 10% du capital social post-dilution. Les BSA 2 sont au nombre de 10.

- Bon de Souscription de catégorie 2a **(BSA2a)** : instrument à la main d'Amazon et donnant la possibilité de souscrire à des ADP A pour un total d'actions représentant 2.95% du capital social post-dilution. Les BSA 2a sont au nombre de 11.557.

La comptabilisation des BSA est en principe assise sur une valorisation déterminée par un expert indépendant selon la méthode des simulations Monte Carlo avec une approche sur l'EBITDA.

Au 31 décembre 2021, l'analyse par approche de diffusion du chiffre d'affaires extrapole une valeur actualisée des BSA comprise entre 3,7 millions d'euros et 20,4 millions d'euros. Les hypothèses retenues reposent sur la sensibilité sur la volatilité du chiffre d'affaires au sein du business plan (9,4%) et le multiple d'EBITDA de comparables de marché (5x Ebitda).

Les BSA détenus par Amazon ayant fait l'objet d'une transaction au mois d'avril 2022 dans le cadre de la cession des titres Colis Privé Group (cf. Evènement post-clôture) la valorisation retenue pour les BSA dans les comptes consolidés 2021 correspond à ce prix de transaction, considéré comme l'évaluation la plus fiable connue à la date d'arrêté des comptes. Cette valorisation s'établie à 16,2m€.

5.11. Note 11 – Charges liées aux avantages au personnel

Détail des engagements de retraite

(en milliers d'euros)	2021	2020
Valeur actuelle des engagements au 1er janvier	**13,832**	**14,083**
Coûts des services rendus exercice	1,159	1,139
Coût financier	66	104
Effet des réductions	(757)	(629)
Effets des restructurations	-	-
Ecarts actuariels	(108)	(529)
Prestations payées	(410)	(306)
Provision médaille du travail	-	(30)
Changement de méthode	(1,444)	-
Amendement du régime et changements hypothèses	-	-
Autre variation	(1)	-
Reclassement IFRS 5	(420)	-
Valeur actuelle des engagements au 31 décembre	**11,917**	**13,832**

Pour le calcul de l'engagement retraite, les hypothèses suivantes sont retenues :

- un taux d'actualisation (taux retenu de 0.9% pour cet exercice),
- des hypothèses d'augmentation des salaires (1.0%),
- un taux de mortalité correspondant aux tables INSEE H/F 2015-17, distinguant hommes et femmes,
- application d'un taux de charges sociales patronales spécifique à chaque catégorie de salariés et à chaque société et appliqué au montant brut de l'engagement,
- un âge de départ à la retraite fixé à 65 ans pour les cadres, 62 ans pour les non-cadres,
- un taux de rotation du personnel calculé par société, fonction de l'âge du salarié ou de l'ancienneté pour la seule population des distributeurs, et déterminé à partir des seuls cas de démissions effectivement constatés sur les trois derniers exercices.

Le tableau suivant rapproche les soldes d'ouverture et de clôture du passif net au titre des prestations définies et de ses composantes.

(en milliers d'euros)	2021	2020
Valeur actuelle des engagements au 1er janvier	**13,832**	**14,083**
Dotations exploitation	808	(637)
Reprises exploitation	(375)	821
Reprises et/ou dotations financières	(375)	94
Ecarts actuariels	(108)	
Changement de méthode	(1,444)	(529)
Reclassement IFRS 5	(420)	-
Valeur actuelle des engagements au 31 décembre	**11,917**	**13,832**

Plans d'attribution d'action gratuites (AGA)

Au cours des deuxième et quatrième trimestre 2018, Distri'Hopps et Log'Hopps ont autorisé successivement deux plans d'attribution gratuite portant sur un maximum de 10% du capital social des 2 sociétés au bénéfice de membres du personnel salariés et/ou mandataires sociaux éligibles du groupe Hopps Group. Ces plans ont été mis en œuvre afin d'associer les bénéficiaires au développement du groupe Hopps Group et de renforcer leur motivation en leur offrant un outil de rémunération supplémentaire et adapté.

Le nombre maximum d'actions gratuites pouvant être attribuées gratuitement a été fixé à 271 073 actions avec une valeur nominale de 1 euro chacune. L'attribution des actions gratuites aux Bénéficiaires sera définitive au terme d'une période d'acquisition d'une durée minimale d'un an et les actions gratuites définitivement acquises seront soumises à une période de conservation telle que déterminée dans le plan d'AGADP, la durée cumulée des périodes d'acquisition et de conservation, ne pourra être inférieure à deux ans.

Valorisation des AGA

Au 31 décembre 2021 un total de 95 914 actions ont été attribuées à 4 bénéficiaires du groupe Hopps pour une juste valeur de 6 350 k€ (yc charges sociales), dont 5 073 k€ enregistrés en dettes sociales au titre des droits acquis par les bénéficiaires à la clôture. Cette évaluation de la juste valeur a été réalisée par un cabinet d'experts indépendants au 31 décembre 2021.

Selon les dispositions de la norme IFRS 2, les charges associées au plan sont reconnues en contrepartie des dettes de personnel le dénouement du plan étant en numéraire (« cash-settled »).

Les charges de personnel constatées sur l'exercice 2021 au titre des plans d'AGA s'élèvent à 218 K€.

5.12. Note 12 – Détail des fournisseurs et autres passifs courants

(en milliers d'euros)	2021	2020
Fournisseurs	65,865	117,395
Dettes sur acquisitions d'actifs	32,396	34,392
Dettes sociales	138,137	117,632
Dettes fiscales	71,489	56,828
Comptes courants créditeurs	53,534	4,583
Autres passifs courants	6,018	2,009
Total	**367,439**	**332,839**

Les dettes sociales ont augmenté de 20,505 K€ et les dettes fiscales ont augmenté de 14,661 K€ essentiellement en raison de la mise en place d'un moratoire.

Les dettes sur acquisitions d'actif correspondent principalement au rachat des titres de Colis Privé par Distri'Hopps à Satine, Atheva et Aubrac en 2018.

5.13. Note 13 – Détail des provisions

(en milliers d'euros)	2021	2020
Provisions pour risques	1,736	2,185
Provisions pour restructuration	-	-
Autres provisions pour charges	1,719	2,465
Provision badwill nette de reprise	256	3,331
Total des provisions non courantes	**3,711**	**7,981**
Provisions pour risques	1,733	1,929
Provisions pour risques commerciaux	250	250
Provisions pour restructuration	-	-
Provision pour passif éventuels	837	-
Autres provisions pour charges	249	212
Total des provisions courantes	**3,069**	**2,391**
Total des provisions courantes et non courantes	**6,780**	**10,372**

Provisions pour risques juridiques, sociaux et divers

Les provisions prudhommales ont fait l'objet d'une analyse statistique portant sur les années 2015 à 2021. Un écart statistique entre le montant des condamnations et le montant des provisions correspondantes a été constaté dans les comptes du groupe. La mise à jour de l'écart statistique a été constatée en résultat et le montant n'est pas significatif au 31 décembre 2021.

La classification « courante » et « non courante », a été réalisée au mieux des informations connues à la date d'arrêté des comptes.

5.14. Note 14 – Détail des impôts différés

L'impôt sur les sociétés provient principalement de l'impôt sur Colis Privé qui est bénéficiaire sur 2021.

(en milliers d'euros)	2021	2020
Impôt exigible	(1)	(1,450)
Impôt différé	1,175	(821)
Total - impôt sur les bénéfices	**1,174**	**(2,271)**

Les passifs d'impôt différés correspondent à des écritures portant essentiellement sur les marques COLIS et ADREXO constatés en 2018 à la suite des opérations d'acquisitions.

Les actifs d'impôt différés correspondent à des écritures portant sur des contrats déficitaires des sociétés ADS et DISPEO constatés en 2018 à la suite des opérations d'acquisitions.

(en milliers d'euros)	2021	2020
Impôts différés actifs	73	934
Impôts différés passifs	0	5,526
Total - impôts différés	**73**	**6,460**

5.15. Note 15 – Charges de restructuration et autres produits et charges opérationnels

(en milliers d'euros)	2021	2020
Coûts nets de restructuration	-	(2,427)
Dépréciation d'actifs	-	(213)
Provisions pour risques (dotations nettes)	(980)	(250)
VNC et Produits de cession	(3,994)	(1,795)
Autres	(1,182)	(47)
Total - autres produits et charges opérationnels	**(6,156)**	**(4,732)**

5.16. Note 16 – Coût de l'endettement financier net

Les charges d'intérêts correspondent essentiellement aux intérêts payés dans le cadre des financements en crédit-bail et par emprunts, y compris la prime de remboursement de l'emprunt Redwood.

(en milliers d'euros)	2021	2020
Charges d'intérêts	(32,781)	(5,219)
Charges d'intérêts IFRS 16	(10,033)	(11,636)
Variation de juste valeur sur dettes BSA	-	16,500
Frais d'emprunts	-	(2,602)
Autres charges financières	(1,098)	(2,234)
Amortissement prime de remboursement Redwood	-	(460)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	212	-
Autres produits financiers	991	-
Total - coût de l'endettement financier net	**(42,709)**	**(5,651)**

5.17. Note 17 – Composition du capital social

Le capital social de la société Hopps Group SAS se compose de 1 400 152 actions au nominal de 16 euros.

Au 31 décembre 2021, la répartition du capital est la suivante :

Au 31 décembre	Nbre d'actions détenues 2021	% du capital 2021	% droits de vote nets 2021
SATINE	525,057	37.5 %	37.5 %
ATHEVA	525,057	37.5 %	37.5 %
GDP Vendome	79,554	5.7 %	5.7 %
AUBRAC	270,484	19.3 %	19.3 %
Total	1,400,152	100.0 %	100.0 %

Les droits de vote nets correspondent aux droits de vote exerçables en assemblées générales.

Rémunération globale des mandataires sociaux

Les mandataires sociaux sont :

Les sociétés opérationnelles sont dirigées par Hopps Group en tant que Président ou Directeur Général à l'exception d'Accessoires Company et Watts. Les sous Holding (Log'Hopps, Start'Hopps, Distri'Hopps, Digit'Hopps) sont dirigées par Hopps Group, Président.

Hopps Group est géré par Atheva, son Président et Satine et Aubrac ses Directeurs Généraux.

Les sociétés Atheva, Satine et Aubrac ont facturé respectivement les sommes de 627 000 euros HT euros, 670 000 euros HT et 420 000 euros HT euros au titre de leur mandat de gestion de la société Hopps Group.

Hopps Group a facturé aux entités opérationnelles sur 2021 la somme de 1 518 000 euros HT au titre de la rémunération du mandat social de Hopps Group, en tant que Président des filiales opérationnelles.

Transactions avec les parties liées

	Au 31 décembre 2021		Pour l'exercice clos le 31/12/2021	
(en milliers d'euros)	Créances	Dettes	Produits	Charges
Emprunts				
Satine	-	-	-	-
Atheva	-	-	-	-
Acquisitions et cessions d'actifs				
Atheva	-	(16,169)	-	-
Satine	-	(16,169)	-	-
Achats et ventes				
Beleza (loyers et charges locatives)	-	(308)	-	(1,011)
Satine	-	(62)	-	(695)
Aubrac	-	(42)	-	(420)
Atheva	-	(54)	-	(817)
Total	-	(32,804)	-	(2,943)

5.18. Note 18 – Engagements hors bilan

Engagements Donnés	Montant en Euros mis à jour au 31/12/2021
Acte de cautionnement de Hopps Group en faveur du fournisseur ADECCO FRANCE pour une période du 15 juin au 31 octobre 2021 dans le cadre de relations commerciales relatives à des prestations d'intérim pour le compte de sa filiale Adrexo. Le montant de la caution s'élève à 1 million d'euros HT.	1 000 000
Acte de cautionnement de Hopps Group en faveur du fournisseur Société Formatique et Financière (S2F) pour une période du 11 mai au 31 décembre 2021 dans le cadre de relations commerciales pour le compte de sa filiale Adrexo. Le montant de la caution s'élève à 1 million d'euros HT.	1 000 000
Garantie à première demande de 451 063 € émise par la Société Générale le 21 décembre 2015 au profit du bailleur de Beauvais la SCI Aberdeen pendant toute la durée du bail (société Alpha Direct Services)	451 063
Acte de cautionnement de Hopps Group en faveur de Colis Privé Belgique en date du 29 juillet 2021 suite à la signature d'un contrat de leasing entre les sociétés Colis Privé Belgique et ING Equipment Lease Belgium pour une machine de tri de colis Bowe Systec	2 208 371
Acte de cautionnement de Hopps Group en faveur du fournisseur Bulteau System en date du 19 mai 2021 jusqu'au 31 décembre 2021 dans le cadre de relations commerciales relatives à l'achat de machines et consommables d'emballage pour le compte des filiales Adrexo, Adrexo Productions et Dispeo. Le montant de la caution s'élève à 100 000 €HT.	100 000
Garantie de créance signée le 12 août 2021 de Hopps Group pour sa filiale Adrexo pour des factures de CRIT INTERIM impayées à hauteur de 7 823 845 €TTC. La garantie court jusqu'au 31 décembre 2021	7 823 845
Garantie solidaire et indivisible de la société Hopps Group pour l'ensemble des obligations et notamment du paiement des loyers et des charges au titre du contrat de construction et de mise à disposition d'un bien immobilier pour Colis Privé Belgique signé entre les sociétés Colis Privé Belgique, Hopps Group et RHAMNUS SA le 8 janvier 2021 pour une durée de 12 ans ferme à compter du 7 juin 2021 pour un loyer annuel de 688 000 euros HT.	7 854 666
Redevances de contrat de location financement restant à courir	
Engagement de poursuite de loyers d'un contrat de location signé entre les sociétés Adrexo et Corhofi le 9 janvier 2018. L'objet du contrat de location est le refinancement de machines Ferag et Sitma pour un montant restant de 398 224 €HT soit un loyer trimestriel de 398 244 €HT.	398 244
Engagement de poursuite de loyers d'un contrat de location signé entre les sociétés HOPPS et Corhofi le 2 mai 2019. L'objet du contrat de location est le refinancement de 2 500 Famoco pour un montant restant de 69 525 €HT soit 3 loyers trimestriels de 23 175 €HT.	69 525
Lettre d'intention de Hopps en faveur de la SCI TEMPORIS EVREUX, bailleur de la société ADS. En cas de défaillance d'ADS, Hopps s'engage à se substituer à ADS dans ses droits et obligations en qualité de locataire de locaux situés à Guichanville. Le bail a été signé pour une durée de 12 ans le 26 janvier 2015. L'engagement se poursuit jusqu'au 30 mars 2027. Le paiement du loyer annuel s'élève à 1 863 270 €HT.	9 316 350
TOTAL	30 222 064

Engagements Reçus	Montant en Euros mis à jour au 31/12/2021
La société BELEZA 66 a mise en garantie la fiducie immobilière adossée au siège d'Aix en Provence dans le cadre du contrat de prêt CEPAC / Crédit Agricole pour un montant du capital restant du au 31/12/2021 de 11 507 K€	11 507 142
Garantie à première demande à durée déterminée et renouvelable donnée par la SMC en faveur de Total Marketing services. La SMC se porte garant d'Hopps et d' Adrexo à concurrence d'une somme forfaitaire maximum de 215 000 €. Cet engagement est pris pour un an à compter du 20 avril 2017, il est renouvelable pour la même durée de validité par tacite reconduction.	215 000
Seconde garantie à première demande à durée déterminée et renouvelable donnée par la SMC en faveur de Total Marketing services. La SMC se porte garant d'Hopps et d' Adrexo à concurrence d'une somme forfaitaire maximum de 215 000 €. Cet engagement est pris pour un an à compter du 16 novembre 2018, il est renouvelable pour la même durée de validité par tacite reconduction. Un nantissement en compte à terme d'un montant de 215 000 € a été constitué.	215 000

Fiducie

Suite au financement souscrit par RMF Financial Holding SARL, le Groupe Hopps a consenti certaines sûretés en garantie de l'émission obligataire susvisée, notamment une convention de nantissement de compte bancaire, une convention de garantie et la mise en place d'une fiducie sûreté et d'une fiducie gestion portant sur l'ensemble des titres de la société Colis Privé France.

Par ailleurs, la société Colis Privé France a procédé à l'émission d'une action de préférence de catégorie B qui a été mise en fiducie et qui confère certains droits particuliers à RMF Financial Holding SARL, notamment en cas de survenance d'un cas de défaut au titre des obligations émises le 23 décembre 2020.

5.19. Note 19 – Evénements postérieurs à la clôture

Les évènements significatifs intervenus entre le 31 décembre 2021 et la date d'arrêté des états financiers consolidés, sont les suivants :

Processus de cession de Colis Privé Group

A l'échéance du contrat d'exclusivité avec le SPAC Dee Tech, le groupe Hopps est entré en négociation exclusive avec CMA CGM, via sa filiale CEVA Logistics, concernant la cession de 100% des titres de Colis Privé Group.

Conformément à un contrat intitulé « Contrat d'acquisition d'actions de la société Colis Prive Group » conclu entre Ceva Freight Holdings France SAS (RCS 393 410 600), CMA CGM (RCS 562 024 422), Adrexo, DISTRI'HOPPS et HOPPS GROUP en date du 21 mars 2022, il a été procédé le 7 avril 2022 à la cession de l'intégralité des actions correspondant à 100% du capital et des droits de vote de la société Colis Privé Group à la société Ceva Freight Holdings France SAS, filiale à 100% de la société CMA CGM.

Dans ce cadre, Hopps Group, Distri'Hopps et Adrexo ont cédé à la société Ceva Freight Holdings France SAS la totalité des actions détenues dans la société Colis Privé Group, après avoir apporté la totalité des actions qu'elle détenait dans la société Colis Privé France à la société Colis Privé Group, à la suite de la mainlevée des fiducies portant sur les actions émises par Colis Privé France.

Le produit de cession des titres de la société Colis Privé Group, payé par CMA / CGM le 7 Avril 2022 a permis au groupe Hopps de rembourser l'intégralité des créances garanties par les fiducies portant sur les titres de Colis Privé France.

Il a également permis de rembourser l'ensemble des dettes bancaires, obligataires, fiscales et sociales dues par Hopps Group et ses filiales. Les prêts intragroupes mis en place entre Hopps Group et Adrexo et Hopps Group et Distri'Hopps ont également été remboursés.

Levée des fiducies

La cession de Colis Privé Group a pour conséquence de lever les fiducies sur le siège social, ainsi que les fiducies sureté et fiducie gestion.

Cession DLG :

En 2022, le Groupe Hopps a procédé a trois cessions partielles des actions DL Group à Ecovita pour un total de 50 082 actions soit 25% du capital détenu chez Start'Hopps entrainant la perte de contrôle du groupe à partir du 18/07/2022.

Abandon de la marque Adrexo ;
Les contestations du Ministère quant à la mise en œuvre du contrat Propaganda en 2021 et le relais médiatique de l'affaire a porté une atteinte significative à l'image de marque d'Adrexo.

En septembre 2022, le Groupe Hopps a annoncé la création de la marque « Milee » en remplacement de la marque Adrexo. La dénommination sociale de la soiété Adrexo a également été modifiée pour devenir « Milee » lors de son l'assemblée générale du 16 septembre 2022.

5.20. Note 20 – Actifs destinés à la vente

Description

En décembre 2021, le groupe a annoncé son intention de se retirer de l'activité « Colis » et a lancé un programme actif visant à trouver un repreneur pour sa filiale Colis Privé Group SA et ses entités associées. Les actifs et passifs associés ont donc été présentés comme détenus en vue de la vente dans les états financiers de 2021.

Les entités ont été cédées le 7 avril 2022 avec effet au 31 décembre 2021 et présentées sur la période en cours comme une activité abandonnée. Les informations financières relatives à l'activité abandonnée pour la période allant jusqu'à la date de cession sont présentées ci-dessous.

Performance financière et flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	2021	2020
Chiffre d'affaires	**261,884**	**227,744**
Résultat opérationnel	10,826	12,320
Coût de l'endettement financier net	(5,801)	15,166
Q-P de résultat des sociétés mises en équivalence	-	-
Impôt sur le résultat	(2,826)	(1,275)
Résultat net des activités destinées à être cédées ou échangées	**2,199**	**26,211**

(en milliers d'euros)	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	1,260	23,910
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(12,471)	(1,521)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	5,736	(4,265)
Variation de la trésorerie des activités destinées à être cédées ou échangées	**(5,475)**	**18,124**

Actifs et passifs classés comme destinés à être cédés ou échangés

(en milliers d'euros)	2021
Goodwill	69,397
Autres immobilisations incorporelles	11,857
Droits d'utilisation locatifs	28,319
Immobilisations corporelles	8,055
Participations dans les entreprises associées	-
Autres actifs financiers	(136)
Impôts différés	-
Autres actifs long terme	-
Stocks et en-cours	-
Clients et autres débiteurs	127,147
Créances d'impôt	996
Autres actifs courants	2,943
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,425
Total des actifs destinés à être cédés ou échangés	**254,003**

(en milliers d'euros)	2021
Emprunts et dettes financières à long terme	18,337
Obligations locatives à long terme	21,291
Autres passifs à long terme	-
Engagement de retraite	420
Provisions non courantes	977
Impôts différés	3,330
Emprunts et dettes financières à court terme	18,731
Obligations locatives court terme	6,463
Fournisseurs et autres passifs courants	131,423
Dette d'impôts exigibles	3,029
Provisions courantes	100
Total des passifs destinés à être cédés ou échangés	**204,101**

Performance financière à périmètre comparable (Hors Activités Colis)

Le compte de résultat présenté ci-desous est retraité des activités Colis Privé sur 2021 et 2020 pour être comparable.

en milliers d'euros	2021	2020 (*)
Chiffre d'affaires	375 784	269 248
Autres produits de l'activité	1 939	1 530
Achats consommés	(10 585)	(9 768)
Charges de personnel (dont participation des salariés)	(243 716)	(213 017)
Charges externes	(159 203)	(121 645)
Impôts et taxes	(8 462)	(8 656)
Dotation aux amortissements	(32 856)	(27 510)
Dotation aux provisions	(3 460)	(2 014)
Autres produits et charges d'exploitation	1 675	46 901
Résultat opérationnel courant	(78 884)	(64 931)
Autres produits et charges opérationnels	(6 156)	(3 915)
Résultat sur cession de participations consolidées	1 366	-
Résultat opérationnel	(83 674)	(68 846)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	212	-
Coût de l'endettement financier brut	(42 875)	(18 887)
Autres produits et charges financiers	(46)	(1 930)
Coût de l'endettement financier net	(42 709)	(18 887)
Impôt sur le résultat	1 174	(996)
Quote-part du résultat net des participations dans les entreprises associées	(107)	-
Résultat net des activités poursuivies	(125 316)	(90 659)
Résultat net des activités destinées à être cédées ou échangées	2 199	-
Résultat net de l'ensemble consolidé	(123 117)	(90 659)
		-
Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(2 846)	(1 294)
Part attribuable aux actionnaires de la société mère (Résultat net part du Groupe)	(120 271)	(89 365)

(*) Retraité des Activités Colis Privé

DocuSign Envelope ID: 78C89D7C-2A6A-4AE4-9106-B906CA9F69C3

Hopps Group S.A.S.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

DocuSign Envelope ID: 78C89D7C-2A6A-4AE4-9106-B906CA9F69C3

Hopps Group S.A.S.
Société par actions simplifiée
RCS : Aix-en-Provence 319 428 967

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la société Hopps Group S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Hopps Group S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 4.6 « Correction comptable » de l'annexe qui expose le changement apporté à la comptabilisation de l'emprunt obligataire Redwood.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Evaluation des Goodwills

Les goodwills, dont le montant figurant au Bilan au 31 décembre 2021 pour 26,0 millions d'euros, ont fait l'objet de tests de dépréciation selon les modalités décrites dans la note 1 de l'annexe des comptes consolidés « Analyse des goodwill » en partie « Explications des postes du bilan et des comptes de résultat consolidé ». Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests fondés sur les prévisions de trésorerie et contrôlé la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis pour chacune des activités sous le contrôle du groupe et nous avons vérifié que la notes 4.3 « Jugements et estimations et la note 4.5.5 « Immobilisation incorporelles et corporelles » de l'annexe des comptes consolidés donnent une information appropriée.

Passifs financiers

Les passifs financiers (bon de souscription d'actions) dont le montant figurant au bilan au 31 décembre 2021 s'établit à 16,2 millions d'euros, ont fait l'objet d'une évaluation selon la méthode décrite dans la note 4.5.14 « Passifs financiers » et dans le paragraphe « Emprunts et dettes des parties liées » de la note 10 « Analyse des emprunts et dettes financières » de l'annexe des comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités d'évaluation de ces passifs financiers et contrôlé la cohérence des

hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques et les clauses contractuelles.

Actifs destinés à la vente

Comme indiqué dans la note 5.20. de l'annexe aux comptes consolidés, au cours de l'exercice 2021, le Groupe a lancé un programme actif visant à céder sa filiale Colis Privé Group et ses entités associée, cession effectivement intervenue le 7 avril 2022.

Comme indiqué à la note 4.5.19. de l'annexe aux comptes consolidés, conformément à IFRS 5, les actifs non courants et passifs destinés à être cédés dont la valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente plutôt que par l'utilisation continue :

- sont classés comme actifs détenus en vue de la vente,
- sont comptabilisés au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Nous avons :

- corroboré, notamment par entretiens avec la direction et l'analyse de la documentation disponible sur les négociations en cours, le caractère raisonnable des principales données et hypothèses sur lesquelles se fondent le classement en IFRS 5 (comme le caractère significatif et hautement probable des cessions) et le plan de cession (prix de cession et calendrier de cession) ;
- examiné l'identification et la présentation de l'ensemble des éléments constitutifs des actifs et passifs, du tableau des flux de trésorerie et du résultat net après impôt des activités destinées à la vente, au regard des dispositions de la norme IFRS 5 ;
- apprécié l'évaluation des actifs rattachés aux activités destinées à la vente, au regard des conditions de la cession effectivement intervenue en avril 2022.

Nous avons par ailleurs apprécié le caractère approprié des informations fournies dans la note 5.20 « Actifs destinés à la vente » de l'annexe aux comptes consolidés.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Les Commissaires aux comptes,

Mazars	Audita
Marseille, le 10 novembre 2022	Marseille, le 10 novembre 2022
DocuSigned by: F73D2D1FAB0E4D5...	DocuSigned by: Patrice Sejnera 08622B9F53314B8...
Stéphane Marfisi	Patrice Sejnera
Associé	Associé

DocuSign Envelope ID: 78C89D7C-2A6A-4AE4-9106-B906CA9F69C3

ÉTAT CONSOLIDE DE LA SITUATION FINANCIERE

ACTIF

en milliers d'euros	Notes	Au 31 décembre 2021	2020
Goodwill	Note 1	25 599	94 996
Autres immobilisations incorporelles	Note 2	14 820	30 804
Droits d'utilisation locatifs	Note 3	67 207	80 676
Immobilisations corporelles	Note 3	15 486	27 340
Participations dans les entreprises associées		84	-
Autres actifs financiers	Note 4	15 443	12 095
Impôts différés	Note 14	73	934
Autres actifs long terme	Note 8	450	27 782
Total actifs non courants		**139 162**	**274 627**
Stocks et en-cours	Note 5	6 199	6 149
Clients et autres débiteurs	Note 6	104 200	140 086
Créances d'impôt	Note 7	11 466	22 876
Autres actifs courants	Note 8	6 047	24 346
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 9	11 706	36 413
Total actifs courants		**139 618**	**229 870**
Actifs destinés à être cédés ou échangés	Note 20	254 003	-
Total actif		**532 783**	**504 497**

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

en milliers d'euros	Notes	Au 31 décembre 2021	2020
Capital social	Note 17	22,402	22,402
Primes liées au capital		-	-
Réserves		(197,574)	(135,861)
Résultat consolidé		(120,271)	(63,154)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère		**(295,443)**	**(176,613)**
Participations ne donnant pas le contrôle		(1,843)	(4,788)
Capitaux propres		**(297,286)**	**(181,401)**
Emprunts et dettes financières à long terme	Note 10	2,689	161,116
Obligations locatives à long terme	Note 3	61,068	74,429
Autres passifs à long terme		-	-
Engagement de retraite	Note 11	11,917	13,832
Provisions	Note 13	3,711	7,981
Impôts différés	Note 14	0	5,526
Total passifs non courants		**79,385**	**262,884**
Emprunts et dettes financières à court terme	Note 10	162,212	68,068
Obligations locatives court terme	Note 10	13,862	19,256
Fournisseurs et autres passifs courants	Note 12	367,439	332,839
Dette d'impôts exigibles	Note 15	-	460
Provisions	Note 13	3,069	2,391
Total passifs courants		**546,582**	**423,014**
Passifs relatifs aux actifs destinés à être cédés ou échangés	Note 20	204,101	-
Total passif et capitaux propres		**532,783**	**504,497**

DocuSign Envelope ID: 78C89D7C-2A6A-4AE4-9106-B906CA9F69C3

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

en milliers d'euros	Notes	2021	2020
Chiffre d'affaires		**375,784**	**498,689**
Autres produits de l'activité		1,939	-
Achats consommés		(10,585)	(9,742)
Charges de personnel (dont participation des salariés)		(243,716)	(232,823)
Charges externes		(159,203)	(271,126)
Impôts et taxes		(8,462)	(10,138)
Dotation aux amortissements		(32,856)	(33,743)
Dotation aux provisions		(3,460)	(2,121)
Autres produits et charges d'exploitation		1,675	9,210
Résultat opérationnel courant		**(78,884)**	**(51,794)**
Autres produits et charges opérationnels	**Note 15**	(6,156)	(4,732)
Résultat sur cession de participations consolidées		1,366	-
Résultat opérationnel		**(83,674)**	**(56,526)**
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		212	183
Coût de l'endettement financier brut		(42,875)	(19,457)
Autres produits et charges financiers		(46)	13,623
Coût de l'endettement financier net	**Note 16**	**(42,709)**	**(5,651)**
Impôt sur le résultat	**Note 14**	1,174	(2,271)
Quote-part du résultat net des participations dans les entreprises associées		(107)	-
Résultat net des activités poursuivies		**(125,316)**	**(64,448)**
Résultat net des activités destinées à être cédées ou échangées		2,199	-
Résultat net de l'ensemble consolidé		**(123,117)**	**(64,448)**
Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		(2,846)	(1,294)
Part attribuable aux actionnaires de la société mère (Résultat net part du Groupe)		(120,271)	(63,154)
Résultat net par action :		(0.088)	(0.046)
-de base			
Nombres d'actions moyen hors titres auto-détenus		1,400,152	1,400,152

DocuSign Envelope ID: 78C89D7C-2A6A-4AE4-9106-B906CA9F69C3

RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

en milliers d'euros	Notes	2021	2020
Résultat net de la période		**(123,117)**	**(64,448)**
Réevaluation des immobilisations corporelles		-	-
Réévaluation du passif (de l'actif) net au titre des régimes à prestations définies	**Note 11**	108	529
Effet impôt		-	-
Sous total des éléments qui ne seront pas reclassés en résultat ultérieurement		**108**	**529**
Ecart de conversion		-	-
Instruments financiers - base		-	-
Instruments financiers - effet impôt		-	-
Actifs financiers disponibles à la vente		-	-
Sous total des éléments suceptibles d'être reclassés en résultat		-	-
Total autres éléments du résultat global		**108**	**529**
Résultat global de l'exercice		**(123,009)**	**(63,919)**

DocuSign Envelope ID: 78C89D7C-2A6A-4AE4-9106-B906CA9F69C3

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

en milliers d'euros	Notes	2021	2020
I- FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE OPERATIONNELLE			
Résultat net des activités poursuivies		**(123,117)**	**(64,448)**
+/- quote-part du résultat net des participations dans les entreprises associées		107	-
+/- dotations nettes aux amortissements et provisions		39,713	29,450
+/- profits et pertes de réévaluation (juste valeur)		2,685	(22,277)
-/+ plus et moins values de cessions		7,861	2,043
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		**(72,751)**	**(55,232)**
+ Coût de l'endettement financier net		45,963	19,917
+/- charges d'impôts	**Note 14**	1,652	2,271
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		**(25,136)**	**(33,044)**
- Variation du besoin en fonds de roulement		81,606	56,173
- Impôts payés	**Note 14**	(357)	(232)
Flux net de trésorerie générés par les activités opérationnelles		**56,113**	**22,897**
II- FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENTS			
+/- incidence des variations de périmètre		566	(34,768)
- décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(27,472)	(9,873)
+ encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		4,852	(263)
- acquisition d'actifs financiers		(34)	-
- cession d'actifs financiers		60	-
+/- variation des prêts et avances consentis		(3,505)	(1,405)
+ dividendes reçus		-	-
+/- autres flux liés aux opérations d'investissement		13	-
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement		**(25,520)**	**(46,309)**
III- FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT			
augmentation de capital		3,799	-
+ encaissements liés aux nouveaux emprunts	**Note 10**	415	94,758
- remboursements d'emprunts (**)	**Note 10**	(138)	(5,578)
- remboursements des dettes locatives (**)		(26,631)	(20,382)
- intérêts financiers nets versés		(11,736)	(7,563)
-intérêts payés sur dettes locatives	**Note 16**	(12,988)	(11,636)
+/- autres flux liés aux opérations de financement (y.c concours bancaires)		(1,498)	(397)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		**(48,777)**	**49,202**
Variation de trésorerie		**(18,184)**	**25,790**
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		**33,238**	**7,448**
+/- Incidence de la variation des taux de change		-	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture (*)		**15,054**	**33,238**

DocuSign Envelope ID: 78C89D7C-2A6A-4AE4-9106-B906CA9F69C3

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

(en milliers d'euros)	Notes	Part attribuable aux actionnaires de la société mère				Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
		Capital social	Prime d'émission	Réserves consolidées	Résulat		
Capitaux propres au 1er janvier 2021		**22,402**	**-**	**(135,861)**	**(63,154)**	**(4,788)**	**(181,401)**
Résultat de l'exercice					(120,271)	(2,846)	**(123,117)**
Autres éléments du résultat global							-
Résultat global de l'exercice		**-**	**-**	**-**	***(120,271)***	***(2,846)***	***(123,117)***
Affectation du résultat				(63,154)	*63,154*		-
Augmentation de capital				(15)		4,004	3,990
Changement de méthode				1,444			1,444
Ecarts actuariels				(108)			(108)
Variations de périmètre				287		1,791	2,078
Autres variations				(167)		(4)	(171)
Capitaux propres au 31 décembre 2021		**22,402**	**-**	**(197,574)**	**(120,271)**	**(1,843)**	**(297,286)**

DocuSign Envelope ID: 78C89D7C-2A6A-4AE4-9106-B906CA9F69C3

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros, sauf indications spécifiques.
Le 27 octobre 2022, le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers consolidés au 31.12.2021. Ils ont été établis en conformité avec les principes comptables IFRS tels qu'adoptés par l'Union européenne, décrits ci-après.

1. Informations relatives au Groupe

Hopps Group SAS est une société par actions simplifiée de droit français. La société et ses filiales sont ci-après dénommées « le Groupe » ou « le groupe Hopps ». Le siège social de la société est situé à Aix-en-Provence.

Hopps Group est un leader des solutions e-Commerce, de la distribution de marques, et de la communication de proximité au cœur des territoires.

Les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2021 reflètent la situation comptable de la société et de ses filiales, ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées.

2. Périmètre de consolidation au 31 décembre 2021

Le périmètre de consolidation est constitué de 20 sociétés localisées en France, y compris la société mère.

Règles de consolidation

Au 31 décembre 2021, le périmètre de consolidation du Groupe comprend 19 sociétés consolidées par la méthode de l'intégration globale, le Groupe détenant un contrôle exclusif sur ces entités. La société Colis Privé Maroc est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence.

Mouvements de périmètre intervenus sur l'exercice 2021

- Colis Privé Group

Cf §3 « Faits significatifs et développement du Groupe HOPPS au cours de l'exercice 2021

- ADS

Le 11 octobre 2021, Dispeo a acquis l'intégralité du capital de la société ADS auprès de Log'hopps. Le 28 octobre 2021 la société ADS a été absorbée par Dispeo par voie de transmission universelle du patrimoine (TUP) afin de regrouper sous une seule enttié juridique l'activité e-commerce. S'agissant d'une opération interne au groupe celle-ci reste sans incidence sur les états financiers.

- Watts

Le 8 janvier 2021, la société Start'Hopps a racheté à la société Sodilog l'intégralité de sa participation dans le capital de la société Watts. Elle détient désormais 85% du capital de la société Watts, contre 51% en 2020. La part des intérêts minoritaires ainsi acquis (nette du prix d'acquisition), représente 600 k€ qui ont été imputés en minoration des fonds propres consolidés conformément aux dispositions de IFRS3R.

- DLG

Le 1er décembre 2021, la société Start'Hopps a cédé à la société chypriote Ecovita Group Ltd, 20,5% du capital et des droits de vote qu'elle détenait dans la société DL Group. L'accord conclu entre les actionnaires de DLG et Ecovita Group Ltd prévoit par ailleurs une série d'options croisées de vente (aux mains de Start'Hopps) et d'achats (aux mains de Ecovita Group Ltd) exerçables jusqu'en 2024, portant sur l'intégralité des actions encore portées par Start'Hopps. Les prix prévus pour ces transactions

permettraient au groupe de couvrir la valeur de la participation dans ses comptes consolidés ainsi que celle du compte courant avec cette filiale.

- LSD

La participation de la société DIGIT'HOPPS à hauteur de 65% dans la société LSD a été intégralement cédée le 26 août 2021. La plus-value dégagée en consolidation s'élève à 1,4 m€.
Le tableau suivant détaille le périmètre de consolidation et ses variations sur 2021.

Au 31 décembre 2021	Activité et siège social	Méthode de consolidation	N° Siren	% intérêt 2021	% intérêt 2020
Société consolidante					
Hopps Group SAS	Holding, Aix-en-Pce	Société mère	319 428 967	100.00%	100.00%
Filiales Groupe Hopps					
Distri'Hopps	Sous Holding, Aix-en-Pce	Globale	833 640 766	97.27%	95.78%
Adrexo SAS	Distribution publicitaire, Aix-en-Pce	Globale	315 549 352	100.00%	100.00%
Advertising Productions SAS	Distribution publicitaire, Aix-en-Pce	Globale	532 611 977	100.00%	100.00%
Start'Hopps	Sous Holding, Aix-en-Pce	Globale	538 755 380	100.00%	100.00%
Pataugas	Commerce Chaussure, Aix-en-Pce	Globale	439 859 299	100.00%	100.00%
DLG	Vente de produits cosmétiques, Aix-en-Pce	Globale	388 390 502	60.00%	80.10%
Company Group	Distribution des lignes Accessoires et Footwear, Marseille	Globale	789 959 780	92.50%	92.50%
Accessoires Company	Distribution des lignes Accessoires et Footwear, Marseille	Globale	477 953 418	92.50%	92.50%
Cibleo	Activités des agences de publicité, Paris	Globale	538 647 033	100.00%	100.00%
Colis Privé France	Distribution de colis, Aix-en-Pce	Globale	391 029 345	100.00%	100.00%
Colis Privé Group	Holding, Aix-en-Pce	Globale	893 358 564	100.00%	n.a
Colis Privé International	Holding, Aix-en-Pce	Globale	893 955 211	100.00%	n.a
Colis Privé Belgique	Distribution de colis, Bruxelles	Globale	0764.487.385	61.00%	n.a
Colis Privé Maroc	Distribution de colis, Casablanca	MEE	n.a.	30.00%	n.a
Alpha Direct Services	Logistique et entreposage, Beauvais	n.a - sortie	419 723 499	0.00%	100.00%
Dispéo	Logistique, stockage et Transport, Hem	Globale	529 192 304	100.00%	100.00%
Watts	Vente, conception en habillement et accessoires à la personne, Aix-en-Pce	Globale	805 282 589	85.00%	51.00%
LSD	Activité de la programmation informatique, Aix-en-Pce	n.a - sortie	841 343 353	0.00%	65.00%
Log'Hopps	Sous Holding, Aix-en-Pce	Globale	834 862 542	99.90%	97.65%
Digit'Hopps	Sous Holding, Aix-en-Pce	Globale	838 296 705	100.00%	100.00%
Colis Privé Store (ex HoppStore)	Distribution Relais de distribution, Aix-en-Pce	Globale	848 952 982	100.00%	100.00%

DocuSign Envelope ID: 78C89D7C-2A6A-4AE4-9106-B906CA9F69C3

3. Faits significatifs et développement du Groupe HOPPS au cours de l'exercice 2021

Cyber attaque

Le Groupe Hopps a été victime d'une cyberattaque par ransomware (« rançongiciel ») dans la nuit du samedi 24 avril 2021 au dimanche 25 avril 2021. L'intrusion a été détectée à la suite d'une série de comportements suspects au sein du système d'information commun exploité par les différentes filiales. Cette activité malveillante a déclenché les alertes des systèmes de supervision du Groupe et ses équipes informatiques ont, selon la procédure habituelle et par mesure de précaution, déconnecté l'ensemble de ses serveurs afin d'isoler l'incident et d'éviter toute propagation de l'attaque. Seul un nombre limité de ces serveurs a été touché et une investigation numérique approfondie a été menée aux côtés d'experts externes spécialisés pour identifier le périmètre concerné et resécuriser intégralement les systèmes.

Conformément aux procédures applicables dans ce type de situations, les autorités compétentes ont été averties par un dépôt de plainte auprès des forces de l'ordre et par une notification adressée à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

La cyberattaque que la société a subie a conduit le Groupe dans un premier temps à adapter ses process organisationnels et techniques, pour assurer un maintien de l'activité dans les meilleures conditions possibles et au travers d'un mode de production néanmoins dégradé. La priorité de l'ensemble des équipes a été de définir rapidement une méthodologie de reconstruction pour l'ensemble des filiales du Groupe. Les Directions Générales et la DSI du Groupe ont collectivement construit un planning de reprise progressive de l'activité avec la sécurisation prioritaire des fonctions essentielles de la Société.

Les fonctions opérationnelles ont subi un arrêt de 7 jours, mais les filiales ont pu opérer en mode dégradé pendant cette durée. La société a recouvré sa pleine capacité opérationnelle dès le 14 mai 2021.

Cette cyberattaque, bloquant les outils informatiques, a entrainé des ralentissements de production.

La société n'anticipe pas de pertes d'exploitation additionnelles chez ses filiales.

Le Groupe Hopps dispose d'une assurance qui couvre les pertes d'exploitation ainsi que les coûts de réparation et de restauration nécessaires en cas de Cyber Attaque.

A la date d'arrêté des comptes, plusieurs filiales ont perçu des acomptes au titres de l' indemnité d'assurance dont le montant total s'élève à 3,7 millions d'euros.L'évaluation des pertes d'exploitation du Groupe sur le mois d'avril 2021 ainsi que l'ensemble des coûts engagés pour la remise en fonction des systèmes informatiques ont fait l'objet d'une expertise, celle-ci est toujours en cours.

Colis Privé Group

Le 8 février 2021, la SA Colis Privé Group a été constituée. Son capital est détenu à 100% par Hopps Group et Distri'Hopps.

- *Colis Privé International*

La filiale Colis Privé International, détenue à 100% par Colis Privé Group, a été créée le 19 février 2021.

Au cours de l'exercice 2021, le Groupe a commencé à développer son activité de livraison de colis à l'international. Colis Privé International détient :

- 61% du capital de la SA de droit belge Colis Privé Belgique, créée le 26 février 2021,

- 30% du capital de la société de droit marocain Colis Privé Maroc, créée le 4 août 2021, et

- 100% du capital de la société de droit néerlandais Colis Privé Netherlands BV, créée le 23 novembre 2021.

La société Colis Privé Netherland a été créée sur 2021 mais n'a pas été consolidée n'étant pas significative.

- *Colis Privé Store*

En date du 21 janvier 2021, la société Hoppstore a changé de dénomination sociale pour devenir Colis Privé Store.

En date du 6 septembre 2021, la société Distri'Hopps a apporté la totalité du capital social et des droits de vote de la société Colis Privé Store à la société Colis Privé Group. En conséquence de cette opération, Distri'Hopps détient désormais 56,65 % du capital social de Colis Privé Group. Le même jour, la société Colis Privé Store a augmenté son capital social, qui est passé de 1 000 euros à 100 000 euros.

En date du 6 octobre 2021, Hopps Group a démissionné de son poste de président de Colis Privé Store et a été remplacée par la société Colis Privé Group.

- *Colis Prive France*

La dénomination sociale de la société a été modifiée, laquelle est désormais « Colis Privé France » depuis le 12 mars 2021 (anciennement Colis Privé).

Adrexo - Contrat Propaganda :

Adrexo a signé un accord-cadre avec le ministère de l'Intérieur, relatif à l'acheminement des enveloppes de propagande en date du 16/12/2020. La prestation rendue par Adrexo lors de l'élection de juin 2021 a fait l'objet de contestations. Le Ministère a appliqué des pénalités et des réfactions et a résilié pour faute le contrat signé initialement pour 4 ans.

Adrexo conteste le montant des pénalités et des réfactions ainsi que la résiliation pour faute. Elle prépare actuellement sa défense avec ses conseils et a d'ores et déjà engagé un recours contre le Ministère pour faire valoir ses droits et obtenir compensation.

Le projet Propaganda a généré 18.3 m€ de CA après réfactions appliquées par le ministère de l'Intérieur. Les pénalités ont par ailleurs été enregistrées en résultat exceptionnel pour un montant de 2,3 m€.

Les contestations du Ministère quant à la mise en œuvre du contrat Propaganda en 2021 et le relais médiatique de l'affaire a porté une atteinte significative à l'image de marque d'Adrexo.

Crise sanitaire Covid-19

Les nombreux moyens de prévention mis en place depuis le début de la pandémie de Covid-19 pour protéger les salariés ont été maintenus respectant ainsi le protocole de prévention national.
Le groupe a maintenu le télétravail, dès que cela a été possible, conformément aux recommandations sanitaires.

4. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

4.1. Référentiel comptable

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board et telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2021.

Les comptes consolidés sont établis sous la responsabilité de la Direction.

DocuSign Envelope ID: 78C89D7C-2A6A-4AE4-9106-B906CA9F69C3

Nouvelles normes et interprétations

Nouvelles normes applicables à compter du 1er janvier 2021

L'IASB a publié le 31 mars 2021 un amendement à IFRS 16 « Allègement de loyers lié à la COVID-19 au-delà du 30 juin 2021 » entré en vigueur le 31 août 2021 qui offre au locataire la faculté de s'exempter, sous certaines conditions, d'évaluer si un allègement de loyers lié à la COVID-19 est une modification de contrat.

L'entrée en vigueur de cet amendement n'a pas eu d'impact significatif.

L'IFRS IC a publié dans son *update* de mars 2021 une décision définitive apportant des précisions sur le traitement des coûts de configuration et de personnalisation d'un logiciel utilisé dans le cadre d'un contrat de type SaaS (Software as a Service) et conduisant à les constater en charges.

L'entrée en vigueur de cet amendement n'a pas eu d'impact significatif.

L'IFRS IC a publié dans son *update* d'avril 2021 une décision définitive clarifiant la façon dont sont calculés les engagements relatifs à certains régimes à prestations définies comportant une obligation de présence au moment du départ en retraite, un plafonnement des droits à partir d'un certain nombre d'années d'ancienneté et dépendant de l'ancienneté du salarié à la date de départ en retraite. Selon cette décision, l'IFRS IC a considéré que l'engagement devait être constitué uniquement sur les années de services précédant le départ en retraite au titre desquels le salarié génère un droit à l'avantage.

L'entrée en vigueur de cet amendement conduit à réduire le montant calculé de l'engagement à concurrence de 1,4 m€. Dans les comptes consolidés au 31 décembre 2021, la réduction de la provision a pour corolaire une majoration de même montant des réserves consolidées du groupe.

Nouveaux textes IFRS applicables au plus tôt à partir de 2022

Le paragraphe ci-dessous détaille les normes, amendements de normes et interprétations publiés par l'IASB et applicables de manière obligatoire à partir de l'exercice 2022 ou au-delà, et indique la position du Groupe HOPPS quant à l'application future de ces textes.

L'IASB a publié le 14 mai 2020 des amendements aux normes IFRS 3 « Mise à jour d'une référence au cadre conceptuel », IAS 16 « Produits générés avant l'usage prévu », IAS 37 « Contrats onéreux – Coûts d'exécution d'un contrat » ainsi que des amendements « Cycle 2018-2020 Amélioration annuelle des normes IFRS ».

Le Groupe n'anticipe pas d'impact significatif de l'entrée en vigueur de ces amendements applicables au plus tôt au 1er janvier 2022. Le Groupe n'a pas appliqué ces amendements par anticipation.

L'IASB a publié le 23 janvier 2020 un amendement à IAS 1 « Classement des passifs courants ou non-courants ». L'IASB a publié le 12 février 2021 un amendement à IAS 1 concernant la note sur les méthodes comptables et un amendement à IAS 8 sur la définition des changements d'estimation. L'IASB a publié le 7 mai 2021 un amendement à IAS 12 sur les impôts différés actifs et passifs résultant d'une même transaction. Le Groupe n'anticipe pas d'impact significatif de l'entrée en vigueur de ces amendements applicables (sous réserve de leur adoption par l'Union européenne) au plus tôt au 1er janvier 2023. Le Groupe n'appliquera pas ces amendements par anticipation.

DocuSign Envelope ID: 78C89D7C-2A6A-4AE4-9106-B906CA9F69C3

4.2. Application du principe de continuité d'exploitation

Les prévisions de trésorerie sur 12 mois sont basées sur un budget 2022 et sont revues de manière régulière en lien avec la politique de financement du Groupe Hopps à l'égard de ses filiales.

Les prévisions de trésorerie reposent sur :

- le suivi de la réalisation du budget

- des mesures conservatoires et d'économies.

- une gestion optimisée du besoin en fonds de roulement.

- un recours, le cas échéant, à des moyens de financement à court terme de type affacturage ou crédit-bail.

- l'étude de tout autre moyen de financement tel que le crédit bancaire.

- la recherche de fonds auprès d'investisseurs, le cas échéant.

Ces comptes ont été préparés selon le principe de continuité d'exploitation pour l'ensemble des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation, au regard de la situation prévisionnelle de trésorerie sur les 12 mois suivant la clôture.

En outre, la cession des titres Colis Privé au cours du premier semestre 2022 décrite ci-après au § « Note 19 – Evénements postérieurs à la clôture » a permis au Groupe de se désendetter, de reconstituer ses fonds propres et de disposer d'une trésorerie permettant de financer l'activité opérationnelle sur l'exercice 2022.

Financements 2020 de Hopps Group

Moratoires

Pendant la crise sanitaire de 2020, l'Etat a accepté de consentir un nouveau moratoire concernant le paiement de certaines créances de cotisations sociales et dettes de TVA.

Le montant total des moratoires au 31 décembre 2021 s'élève à 62,4 millions d'euros au niveau du groupe Hopps (Adrexo, Hopps Group, Colis Privé France et DLG), dont 45,5 millions d'euros pour Adrexo.

Levée de fonds du Groupe Hopps

Le 23 décembre 2020, la société Hopps Group a procédé à l'émission de quatre-vingt-six millions (86.000.000) d'obligations d'une valeur nominale d'un (1) euro chacune pour un montant total en principal de quatre-vingt-six millions (86.000.000) d'euros souscrites par RMF Financial Holding SARL afin notamment (i) de refinancer une partie de l'endettement existant de Hopps Group (remboursement anticipé intégral des prêts consentis par la CEPAC, CAAP et Thémis et remboursement partiel des prêts consentis par GDP Vendôme et des moratoires consentis par les créanciers publics) et (ii) de financer l'acquisition par Hopps Group de 74.143 actions de préférence de catégorie A ainsi que d'un (1) bon de souscription d'actions de la société Colis Privé France auprès de la société Amazon.com NV Investment Holdings LLC.

Dans ce cadre, Hopps Group a consenti certaines sûretés en garantie de l'émission obligataire susvisée, notamment une convention de nantissement de compte bancaire, une convention de garantie et la mise en place d'une fiducie sûreté et d'une fiducie gestion portant sur l'ensemble des titres de la société Colis Privé France.

Par ailleurs, la société Colis Privé France a procédé à l'émission d'une action de préférence de catégorie B qui a été mise en fiducie et qui confère certains droits particuliers à RMF Financial Holding SARL, notamment en cas de survenance d'un cas de défaut au titre des obligations émises le 23 décembre 2020.

4.3. Jugements et estimations

La préparation des états financiers consolidés nécessite de la part de la Direction du Groupe, d'exercer des jugements, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application

DocuSign Envelope ID: 78C89D7C-2A6A-4AE4-9106-B906CA9F69C3

des méthodes comptables et sur les montants comptabilisés dans les états financiers. Ces estimations et hypothèses sous-jacentes sont établies et revues de manière constante à partir de facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période de changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par ce changement.

Les résultats du groupe dépendent des méthodes comptables, hypothèses, estimations et jugements retenus lors de l'élaboration des comptes consolidés.

Les caractéristiques des principales méthodes comptables, les jugements et autres incertitudes affectant l'application de ces méthodes comptables, ainsi que la sensibilité des résultats aux changements des conditions et hypothèses, sont des facteurs à prendre en compte.

En effet, le groupe élabore des estimations et des hypothèses concernant le futur. Les estimations comptables ainsi obtenues seront, susceptibles d'être différentes des réalisations.

Les principales hypothèses concernant des événements futurs et les autres sources d'incertitude liées au recours à des estimations à la date de clôture pour lesquelles il existe une possibilité que les réalisations diffèrent, parfois de façon sensible des hypothèses retenues concernent les postes suivants du bilan consolidé : :

- Le goodwill (cf. note 1),
- Les autres immobilisations incorporelles (cf. note 2),
- Les provisions pour risques et charges (cf. note 16),
- Les dépréciations pour créances douteuses (cf. note 6),
- Les engagements de retraite (cf. note 14).
- Les passifs financiers (Bons de Souscription d'Actions et Actions de Préférence) – (cf. note 12)

DocuSign Envelope ID: 78C89D7C-2A6A-4AE4-9106-B906CA9F69C3

4.4. Méthodes de consolidation

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation clôturent leurs comptes sociaux au 31 décembre.

Filiales

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Le Groupe contrôle une filiale lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle sont évaluées au prorata des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition.

Les modifications du pourcentage de détention du Groupe dans une filiale n'entraînant pas de perte du contrôle sont comptabilisées comme des transactions entre associés comptabilisées dans les capitaux propres.

Perte de contrôle

Lorsque le Groupe perd le contrôle d'une filiale, il décomptabilise les actifs et passifs ainsi que toute participation ne donnant pas le contrôle et les autres éléments de capitaux propres relatifs à cette filiale. Le profit ou la perte éventuelle résultant de la perte de contrôle est comptabilisé en résultat net. Tout intérêt conservé dans l'ancienne filiale est évalué à sa juste valeur à la date de perte de contrôle.

Intérêts dans des entités mises en équivalence

Les intérêts du Groupe dans des entités mises en équivalence comprennent des intérêts dans des entreprises associées et une coentreprise.
Les entités associées sont les entités dans lesquelles le Groupe a une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle ou le contrôle conjoint. La coentreprise est un partenariat conférant au Groupe le contrôle conjoint, selon lequel il a des droits sur les actifs nets du partenariat et non des droits sur ses actifs et des obligations à assumer au titre de ses passifs.

Les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et la coentreprise sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Ils sont comptabilisés initialement au coût qui inclut les coûts de transaction. Après la comptabilisation initiale, les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans le résultat net et les autres éléments du résultat global des entités mises en équivalence, jusqu'à la date à laquelle l'influence notable ou le contrôle conjoint prennent fin.

DocuSign Envelope ID: 78C89D7C-2A6A-4AE4-9106-B906CA9F69C3

4.5. Méthodes comptables et règles d'évaluation

4.5.1. Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés par application de la méthode de l'acquisition lorsqu'ils confèrent le contrôle au Groupe. La contrepartie transférée est généralement évaluée à la juste valeur, à l'instar des actifs identifiables nets acquis. Le goodwill résultant des regroupements est soumis à un test de dépréciation chaque année dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Tout profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat net. Les coûts liés à l'acquisition sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus, à moins qu'ils ne soient liés à l'émission d'une dette ou d'instruments de capitaux propres.

La contrepartie transférée exclut les montants relatifs au règlement des relations préexistantes. Ces montants sont généralement comptabilisés en résultat.

Toute contrepartie éventuelle est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition. Si l'obligation de payer une contrepartie éventuelle répondant à la définition d'un instrument financier a été classée en capitaux propres, elle n'est pas réévaluée et son règlement est comptabilisé en capitaux propres. Sinon, les variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie éventuelle sont comptabilisées en résultat.

4.5.2. Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les bilans des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au taux de change de clôture et leurs comptes de résultat et flux de trésorerie au taux de change en vigueur au moment de la transaction. La différence de conversion en résultant est inscrite dans les capitaux propres.

4.5.3. Conversion des transactions libellées en devises

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change de clôture.

4.5.4. Dépenses de recherche et développement

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les dépenses de recherche et développement sont enregistrées en charges de l'exercice où elles sont encourues, à l'exception des frais de développement qui sont inscrits en immobilisations incorporelles lorsque les conditions d'activation répondant strictement aux critères définis par IAS 38.

4.5.5. Immobilisations incorporelles et corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles » et à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs existent, sont comptabilisés en immobilisations.

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur comptable est inférieure à leur valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Dans le cas où le montant recouvrable d'un actif serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable.

- Goodwill : ils font l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur ou en l'absence d'indice de perte de valeur au moins une fois par an. La méthodologie retenue consiste principalement à comparer les valeurs recouvrables de chacune des UGT (Unité Génératrice de Trésorerie) du Groupe, aux actifs nets correspondants (y compris goodwill).

 Ces valeurs recouvrables sont les plus hautes valeurs entre la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 3 à 5 années compte tenu des perspectives de développement des acquisitions et d'une valeur terminale. Les taux d'actualisation pour extrapoler les projections de flux de trésorerie au-delà de la période couverte par les budgets et business plans les plus récents se situent dans la fourchette moyenne des taux utilisés par les analystes pour le secteur d'activité du Groupe, la taille du Groupe et la maturité des métiers du Groupe.

 L'appréciation des indices de perte de valeur en cours d'exercice se fait au travers de l'analyse et du suivi de chaque activité grâce au reporting mensuel.

 Les dépréciations relatives aux goodwill sont irréversibles.

- Autres immobilisations incorporelles :
 Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles sont principalement des frais de développement capitalisés ou acquis, notamment des logiciels. Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties linéairement sur des durées comprises entre 1 et 5 ans.

- Immobilisations corporelles :
 Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition pour le groupe diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées. Les amortissements sont généralement pratiqués en fonction des durées normales d'utilisation suivantes :

Constructions	20 à 30 ans
Agencements techniques	5 à 8 ans
Matériel technique	5 à 12 ans
Véhicules	3 à 5 ans
Autres matériels et mobiliers	3 à 8 ans

Le mode d'amortissement économique utilisé par le groupe est exclusivement le mode linéaire.

Il est tenu compte de la valeur résiduelle dans le montant amortissable le cas échéant. Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée d'utilité estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

Lorsqu'il existe des indices de pertes de valeur sur certains actifs ou groupe d'actifs, un test de dépréciation est réalisé. Ce test de dépréciation tient compte des prévisions d'utilisation de l'actif.

4.5.6. Actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation et passifs locatifs

Actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation

Le Groupe comptabilise les actifs liés au droit d'utilisation à la date de commencement du contrat de location (c'est-à-dire la date à laquelle l'ensemble sous-jacent est disponible). Les actifs liés au droit d'utilisation sont évalués au coût, déduction faite de l'amortissement et des pertes de valeur cumulés, et ajusté en fonction de la réévaluation des passifs liés aux contrats de location. Le coût des actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation comprend le montant des passifs liés aux contrats de location, des coûts directs initiaux engagés et des paiements de location versés avant la date de prise d'effet, déduction faite des incitations à la location reçues. À moins que le Groupe ne soit raisonnablement certain d'obtenir la propriété de l'actif loué à la fin de la durée du contrat de location, les actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée la plus courte de sa durée d'utilité estimée et de la durée du contrat de location. Les actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation sont sujets à dépréciation.

DocuSign Envelope ID: 78C89D7C-2A6A-4AE4-9106-B906CA9F69C3

Passifs locatifs

À la date de début du contrat de location, le Groupe comptabilise les passifs locatifs évalués à la valeur actuelle des paiements locatifs à effectuer sur la durée du contrat de location. Les paiements de location comprennent les paiements fixes (y compris les paiements fixes en substance) moins les incitations à louer à recevoir, les paiements variables au titre de la location qui dépendent d'un indice ou d'un taux, ainsi que les montants qui devraient être payés au titre des garanties de valeur résiduelle. Les paiements au titre de la location comprennent également le prix d'exercice d'une option d'achat dont le Groupe est raisonnablement certain qu'elle sera exercée, ainsi que le paiement de pénalités pour résiliation d'un contrat de location, si la durée du contrat de location tient compte de l'exercice de l'option de résiliation par le Groupe. Les paiements de location variables qui ne dépendent pas d'un indice ou un taux sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle survient l'événement ou la condition qui déclenche le paiement.

Pour calculer la valeur actuelle des paiements de location, le Groupe utilise le taux d'emprunt marginal du Groupe, à la date de début de la location, si le taux d'intérêt implicite du contrat n'est pas facilement déterminable. Le taux dépend également de la durée du contrat. Après la date de début du contrat, le passif locatif est augmenté des intérêts courus et diminué des paiements de location effectués. En outre, la valeur comptable du passif locatif est réévaluée en cas de modification de la durée du contrat de location, des modifications des paiement de location fixe en substance ou des modifications de l'évaluation permettant d'acheter l'actif sous-jacent.

Le taux d'emprunt marginal pondéré au 31 décembre 2021 s'élève à 9,4 % (maturité 36 mois).

Mesures de simplification retenues

Le Groupe applique l'exemption de comptabilisation des contrats de location à court terme (c'est-à-dire pour les contrats dont la durée est inférieure ou égale à 12 mois à compter de la date de début et qui ne contiennent pas d'option d'achat). Il applique également l'exemption de comptabilisation aux locations d'actifs de faible valeur (c'est-à-dire dont la valeur à neuf est inférieure à 5 000 €). Les paiements de location sur les contrats de location à court terme et les contrats de location d'actifs de faible valeur sont comptabilisés en charges sur la période.

4.5.7. Actifs financiers

Les actifs financiers au bilan sont constitués de prêts et de créances. La ventilation des actifs financiers entre courants et non courants est déterminée par leur échéance à la date d'arrêté : inférieure ou supérieure à un an.

Evaluation et comptabilisation des actifs financiers

Les actifs financiers sont initialement comptabilisés au coût qui correspond à la juste valeur du prix payé augmenté des coûts d'acquisition. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les autres immobilisations financières correspondant à des dépôts et cautionnements versés sont inclues dans cette catégorie. Les dépréciations sur actifs financiers sont comptabilisées conformément à IFRS 9.

4.5.8. Stocks et travaux en cours

Les stocks de matières premières sont évalués au prix d'achat par application de la méthode First In First Out (FIFO). Les travaux en cours sont évalués au prix de revient. L'écart éventuel entre le prix de revient et la valeur nette de réalisation fait l'objet d'une dépréciation.

4.5.9. Capitaux propres

Frais de transactions sur capitaux propres

Les frais externes directement attribuables aux opérations de capital ou sur instruments de capitaux propres sont comptabilisés, nets d'impôt, en diminution des capitaux propres. Les autres frais sont portés en charges de l'exercice.

Les titres d'autocontrôle sont enregistrés pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de la période.

4.5.10. Avantages au personnel

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues (aucune provision n'est comptabilisée, le Groupe n'est pas engagé au-delà des cotisations versées).

Les provisions, au titre du régime d'indemnités de fin de carrière, dit à prestations définies, sont déterminées selon la méthode dite des unités de crédits projetés (« projected unit credit method»). Cette méthode consiste à déterminer la valeur des prestations futures probables et actualisées de chaque salarié du Groupe au moment de son départ en fin de carrière.

4.5.11. Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques pour le Groupe. Les provisions font l'objet d'une actualisation lorsque l'impact de l'actualisation est significatif.

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas sous le contrôle de l'entité ou à des obligations actuelles pour lesquelles une sortie de ressources n'est pas probable. En dehors de ceux résultant d'un regroupement d'entreprises, ils ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information en annexe.

4.5.12. Impôts différés

Des impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporelles entre la base imposable et la valeur comptable des actifs et passifs. L'approche bilancielle de la méthode du report variable est appliquée et les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans les capitaux propres ou le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé.

Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où la société disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels ces actifs pourront être imputés. Les déficits reportables sont activés sur la base d'une analyse des prévisions de recouvrabilité de ces déficits sur un horizon défini (moyen terme). Les actifs d'impôt différé sont examinés à chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est désormais plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible. Ces réductions sont reprises lorsque la probabilité de bénéfices futurs imposables augmente.

4.5.13. Coût de financement

Il inclut les charges et produits d'intérêts sur la dette nette consolidée, constituée des emprunts, des autres dettes financières et de la trésorerie totale (trésorerie, équivalents de trésorerie et valeurs mobilières de placement).

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction, ou la production d'un actif qualifié sont comptabilisés en tant qu'élément du coût de cet actif.

DocuSign Envelope ID: 78C89D7C-2A6A-4AE4-9106-B906CA9F69C3

4.5.14. Passifs financiers

Les passifs financiers sont classés en deux catégories selon IAS 39 / IFRS 9 et comprennent :

- les emprunts au coût amorti ;
- des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le compte de résultat.

La ventilation des passifs financiers entre courants et non courants est déterminée par leur échéance à la date d'arrêté : inférieure ou supérieure à un an.

Passifs financiers comptabilisés au coût amorti

Les dettes financières sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf dans le cadre de la comptabilité de couverture.

Les frais et primes d'émission et les primes de remboursement font partie du coût amorti des emprunts et dettes financières. Ils sont présentés en diminution ou en augmentation des emprunts, selon le cas, et ils sont amortis de manière actuarielle.

Passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Ils représentent les passifs détenus à des fins de transaction, c'est-à-dire les passifs qui répondent à une intention de réalisation à court terme. Ils sont évalués à la juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées par le compte de résultat.

Les Bons de souscription d'actions (norme IAS 32)

Les Bons de Souscription d'Actions (BSA) lorsqu'ils sont qualifiés de passifs financiers (parce que leur dénouement peut se faire par un règlement net en trésorerie, par un règlement net en actions propres, par la remise physique d'un nombre variable d'instruments de capitaux propres ou parce qu'ils offrent simplement un choix possible entre plusieurs formes de règlements possibles) sont comptabilisés comme des passifs financiers, au bilan de l'émetteur.

Le Groupe Hopps a mis en place des bons de souscription (BSA) sur sa filiale Colis Privé. Ces derniers font tous les ans l'objet d'une évaluation par un expert indépendant selon la méthode Monte Carlo. Au 31 décembre 2021, les BSA 2 et les BSA 2a ayant fait l'objet d'une transaction post-clôture, le Groupe a retenu le prix de transaction pour la valorisation à la juste valeur de ces instruments.

4.5.15. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme et liquides, facilement convertibles en un montant déterminable de liquidité et soumis à un risque négligeable de changement de valeur, sous déduction des découverts bancaires.

Conformément à la norme IAS 39 / IFRS 9 « Instruments financiers », les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat (en charges et produits financiers relatifs aux disponibilités et aux valeurs mobilières de placement).

4.5.16. Paiements fondés sur des actions

En application d'IFRS 2, le Groupe a estimé la juste valeur du plan d'attribution d'actions gratuites en se basant sur la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Celle-ci est basée sur la valeur d'entreprise calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés pondérée par l'estimation raisonnable d'atteinte des critères d'attribution des actions. La charge, enregistrée avec une contrepartie en dette vis-à-vis du personnel, est répartie sur la durée d'acquisition des droits courant à partir de la date des Conseils d'administration ayant décidé de l'attribution du plan et est mentionnée à la note 5.11 « Charges liées aux avantages au personnel ».

DocuSign Envelope ID: 78C89D7C-2A6A-4AE4-9106-B906CA9F69C3

4.5.17. Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Conformément aux prescriptions de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires », les produits de l'activité du Groupe sont reconnus dès lors que :

- les avantages économiques résultant de la transaction bénéficieront au groupe de manière probable,
- le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable,
- à la date de transaction, il est probable que le montant de la vente sera recouvré.

Plus spécifiquement, on distingue le principe suivant de reconnaissance du chiffre d'affaires :

- les revenus des activités sont appréhendés à la réalisation de la prestation (diffusion des imprimés publicitaires...) et/ou à la livraison des produits.

4.5.18. Présentation du compte de résultat

Le Groupe s'est conformé à la présentation du compte de résultat indiquée dans la recommandation du CNC. Les éléments compris entre le résultat opérationnel courant et le résultat opérationnel répondent à la définition des critères énoncés par le CNC.

4.5.19. Actifs non courants et activités détenus en vue de la vente ou abandonnées

Conformément à IFRS 5, les actifs non courants ou les groupes d'actifs et passifs destinés à être cédés dont la valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente plutôt que par l'utilisation continue sont classés comme actifs détenus en vue de la vente. Immédiatement avant leur classement comme détenus en vue de la vente, les actifs ou les composants du groupe destinés à être cédés sont évalués selon les principes comptables du Groupe. Ensuite, les actifs (ou le groupe destiné à être cédé) sont comptabilisés au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les pertes de valeur résultant du classement d'un actif (ou groupe d'actifs et passifs) comme détenu en vue de la vente ainsi que les profits et pertes au titre des évaluations ultérieures sont comptabilisés en résultat.

4.5.20. Résultat par action

Une fois classés en actifs détenus en vue de la vente, les actifs incorporels et les actifs corporels ne sont pas amortis. Le classement comme activité cédée a lieu au moment de la cession ou à une date antérieure lorsque l'activité satisfait aux critères pour être classée comme détenue en vue de la vente. Lorsqu'une activité est classée en activité cédée, l'état de résultat global comparatif est retraité comme si l'activité avait satisfait aux critères d'une activité cédée à compter de l'ouverture de la période comparative.

Le résultat par action de base est calculé sur le nombre moyen d'actions pondéré selon la date de création des actions dans l'exercice, à l'exception des actions émises en paiement du dividende et déduction faite des actions auto-détenues.

Les instruments de capitaux propres donnant accès au capital ne sont retenus dans le calcul indiqué ci-dessus que pour autant qu'ils aient un effet dilutif sur le résultat par action.

DocuSign Envelope ID: 78C89D7C-2A6A-4AE4-9106-B906CA9F69C3

4.6. Correction comptable

Le 23 décembre 2020, la société Hopps a souscrit un emprunt obligataire d'un montant de 86 millions d'euros auprès de Redwood, remboursable in fine le 23 décembre 2023, au taux d'intérêt annuel de 8,5%. Le contrat prévoit également le paiement d'une prime de remboursement déterminée de manière à ce que les paiements effectués au titre de ce financement (intérêts compris) représentent un montant correspondant à x1,75 le nominal de l'emprunt. La prime de remboursement implicite s'élève à 47,7 m€.

Au 31 décembre 2020, cette prime avait été enregistrée à l'actif pour 47,7 m€ en brut et 47,2 m€ en valeur nette (restant à amortir) dont 26,2 m€ en « Autres actifs long terme » et 21,0 m€ en « Autres actifs courants ».

Au 31 décembre 2021, en application d'IFRS 9, et comme exposé au paragraphe 4.5.14. « Passifs financiers », la prime de remboursement a été intégrée au cout amorti de l'emprunt déterminé par le biais du taux d'intérêt effectif. En conséquence :

- les actifs constitués fin 2020 pour un total de 47,2 m€ ont été extournés avec pour contrepartie une diminution équivalente de la dette financière,
- la dette financière a été réévaluée au coût amorti sur la base d'un taux d'intérêt effectif intégrant la prime de remboursement,
- le rattrapage de charge d'intérêt relatif à l'exercice 2020 est non significatif. Il représente un montant de 460 k€ qui a été enregistré en minoration des fonds propres consolidés.
-

DocuSign Envelope ID: 78C89D7C-2A6A-4AE4-9106-B906CA9F69C3

5. Notes détaillées

5.1. Note 1 – Analyse des Goodwill

(en milliers d'euros)	2021	2020
Valeur comptable au 1er janvier	**94,996**	**94,996**
Variation de périmètre	-	-
Affectation Goodwill, net des impôts différés (*)	-	-
Autres variations		-
Reclassement IFRS 5	(69,397)	
Dépréciation Goodwill	-	-
Valeur comptable au 31 décembre	**25,599**	**94,996**

Le groupe Hopps a fait l'acquisition des sociétés Colis Privé en date du 8 mars 2018, Cibléo le 19 mars 2018, DISPEO le 31 janvier 2018 et ADS le 1er aout 2018. Ces acquisitions ont donné lieu à la constatation d'un goodwill qui n'a pas varié depuis 2018. La société Colis Privé France faisant partie du périmètre IFRS 5 au 31 décembre 2021, le goodwill afférant a été reclassé.

(en milliers d'euros)	2021
Adrexo	18,406
Cibleo	1,868
Pôle Start'Hopps	5,325
Ecarts d'acquisition positifs au 31 décembre	**25,599**

Tests de dépréciation

Le test de dépréciation vise à déterminer la valeur d'utilité en utilisant la méthode d'actualisation des flux de trésorerie. Les résultats sont issus d'un plan à trois ans, la méthode calcule à l'infini les flux de trésorerie avec un taux de croissance à l'infini (1%) et un taux d'actualisation différent selon les UGT (de 8 à 14%).

La sensibilité des tests de perte de valeur a été vérifiée au regard des variations des paramètres de calcul.

Au 31 décembre 2021, les tests de dépréciation des unités génératrices de trésorerie n'ont pas mis en évidence une perte de valeur.

5.2. Note 2 – Variation des autres immobilisations incorporelles

Les principaux mouvements de l'exercice 2021 ont porté sur le développement des sites internet et les systèmes d'information front et back office.

(en milliers d'euros)	Droit au bail	Marque	Logiciels, droits de marque	Immobilisations incorporelles en cours	Total
Valeur brute au 1er janvier 2021	503	16,710	71,854	5,150	**94,217**
Cumul des amortissements au 1er janvier 2021	-	(2,846)	(60,567)	-	**(63,413)**
Valeur nette comptable au 1er janvier 2021	**503**	**13,864**	**11,287**	**5,150**	**30,804**
Variations de périmètre			(1,223)	(683)	**(1,906)**
Acquisitions			5,141	8,785	**13,926**
Sorties			(4,518)		**(4,518)**
Transfert		40	4,693	(4,693)	**40**
Reclassement IFRS 5		(9,300)	(7,796)	(1,588)	**(18,684)**
Valeur brute au 31 décembre 2021	**503**	**7,450**	**68,151**	**6,971**	**83,075**
Cumul des amortissements au 31 décembre 2021	-	(7,401)	(60,854)	-	**(68,255)**
Valeur nette au 31 décembre 2021	**503**	**49**	**7,297**	**6,971**	**14,820**

DocuSign Envelope ID: 78C89D7C-2A6A-4AE4-9106-B906CA9F69C3

(en milliers d'euros)	Droit au bail	Marque	Logiciels, droits de marque	Immobilisations incorporelles en cours	Total
Amortissements au 1er janvier 2021	-	**(2,846)**	**(60,567)**	-	**(63,413)**
Variations de périmètre			382		**382**
Dotations aux amortissements et dépréciations		(6,385)	(5,680)		**(12,065)**
Sorties			14		**14**
Transfert			-		-
Reclassement IFRS 5		1,830	4,997		6,827
Amortissements au 31 décembre 2021	-	**(7,401)**	**(60,854)**	-	**(68,255)**

Les marques sont amorties sur une durée d'utilité estimée de 20 ans.

Les contestations du Ministère quant à la mise en œuvre du contrat Propaganda en 2021 et le relais médiatique de l'affaire ont porté une atteinte significative à l'image de marque d'Adrexo. Le Groupe a décidé de déprécier l'intégralité de la marque Adrexo dans les comptes consolidé 2021, pour un montant de 5,920m€. En outre, au cours du mois de septembre 2022, le groupe Hopps a annoncé le lancement de la marque « Milee » cette dernière ayant vocation à remplacer la marque Adrexo.

La durée de vie économique estimée pour les contrats déficitaires est comprise entre 2 et 4 ans.

DocuSign Envelope ID: 78C89D7C-2A6A-4AE4-9106-B906CA9F69C3

5.3. Note 3 – Variation des immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Constructions &Terrains	Inst. techniques, matériel et out.industriel	Autres immob. corporelles	Immob.corp en cours	Matériel de bureau, transport et matériel informatique	Total
Valeur brute au 1er janvier 2021	4,222	66,935	25,442	769	14,617	111,985
Cumul des amortissements au 1er janvier 2021	(2,841)	(56,014)	(22,038)	-	(13,221)	(94,114)
Reclassement IFRS 16	368	6,363	(500)	56	3,182	9,469
Valeur nette comptable au 1er janvier 2021	1,749	17,284	2,904	825	4,578	27,340
Reclassement IFRS 16	(368)	(6,363)	500	(56)	(3,182)	(9,469)
Variations de périmètre		(1)	(8)		9	-
Acquisitions	36	8,706	1,331	1,661	2,044	13,778
Sorties	-	(4,264)	(2,015)	(26)	(144)	(6,449)
Transfert	46	-	(3,456)	(228)	3,638	-
Changement de méthode	-	-	-	-	-	-
Reclassement IFRS 5	-	(11,971)	(2,037)	(580)	(2,519)	(17,107)
Valeur brute au 31 décembre 2021	4,304	59,405	19,257	1,596	17,645	102,207
Cumul des amortissements au 31 décembre 2021	(3,141)	(51,202)	(16,771)	-	(15,607)	(86,721)
Valeur nette au 31 décembre 2021	1,163	8,203	2,486	1,596	2,038	15,486

2021	Constructions &Terrains	Inst. techniques, matériel et out.industriel	Autres immob. corporelles	Immob.corp en cours	Matériel de bureau, transport et matériel informatique	Total
Amortissements au 1er janvier 2021	(2,841)	(56,014)	(22,038)		(13,221)	(94,114)
Variations de périmètre						-
Dotations aux amortissements	(300)	(3,070)	(1,018)		(982)	(5,370)
Reclassement	-	(510)	3,880		(3,370)	-
Changement de méthode	-					-
Sorties	-	2,701	907		103	3,711
Transfert						-
Reclassement IFRS 5		5,691	1,498	-	1,863	9,052
Amortissements au 31 décembre 2021	(3,141)	(51,202)	(16,771)	-	(15,607)	(86,721)

Les principales variations s'expliquent par :

En valeur brute :

- 8,706 K€ liés à l'augmentation des installations techniques et des immobilisaitons corporelles en cous pour 1 661 K€ sur l'année 2021
- (17,107) K€ liés au reclassement des activités Colis Privé conformément à l'application de la norme IFRS 5.

En valeur nette :

15,486 K€ de valeur nette au 31 décembre 2021 dont principalement des Constructions et Installations techniques pour respectivement 1,163 K€ et 8,203 K€.

Variation des droits d'utilisation – IFRS 16

	Actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation						
(en milliers d'euros)	Constructions & Terrains	Inst. techniques, matériel et outillage industriel	Autres immobilisations corporelles	Matériel informatique	Matériel de transport	Total	Passifs locatifs
Au 1er janvier 2021	74,320	5,771	585	-	-	80,676	93,685
Reclassement immobilisations corporelles	368	6,363	(500)	56	3,182	9,469	
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	
Nouveaux droits d'utilisation	25,361	101	9,426	-	214	35,102	35,106
Réévaluation des droits d'utilisation	-	-	-	-	-	-	
Amortissement / Dépréciation	(17,586)	(3,875)	(920)	(38)	198	(22,221)	
Remboursement de la dette locative	-	-	-	-	-	-	(26,631)
Sortie de contrat	(6,075)	(1,063)	(89)	-	(930)	(8,157)	
Changement de méthode	379	132	48	85	13	657	
Autre reclassement	-	-	-	-	-	-	524
Reclassement IFRS 5	(15,883)	(4,071)	(8,289)	(36)	(40)	(28,319)	(27,754)
Au 31 décembre 2021	60,884	3,358	261	67	2,637	67,207	74,930

DocuSign Envelope ID: 78C89D7C-2A6A-4AE4-9106-B906CA9F69C3

5.4. Note 4 – Variation des autres actifs financiers

- Autres actifs financiers non courants (prêt, cautionnements et autres créances)

L'augmentation en 2021 des actifs financiers non courants est liée d'une part à la variation des dépôts et cautionnements versés dans le cadre de baux immobiliers ou de contrats de locations de véhicules et d'autre part à l'effort construction, versé sous forme de prêts depuis l'exercice 2013. Ces créances (effort construction) ont fait l'objet d'une actualisation.

(en milliers d'euros)	Autres Titres de	Autres actifs financiers	Total
Valeur brute au 1er janvier 2021		12 095	12 095
Entrée de périmètre	-	-	-
Augmentation	2	3 362	3 364
Actualisation	-	(253)	(253)
Diminution	(96)	(1)	(97)
Autre variation	192	6	198
Reclassement IFRS 5	-	136	136
Valeur brute au 31 décembre 2021	98	15 345	15 443
Dépréciation au 31 décembre 2021	-	-	-
Valeur nette au 31 décembre 2021	98	15 345	15 443

5.5. Note 5 – Détail des stocks et en-cours

(en milliers d'euros)	2021	2020
Matières premières et autres approvisionnements	2,178	2,310
Stocks de marchandises	4,075	3,893
En-cours de production de biens	-	-
Valeur brute	**6,253**	**6,203**
Dépréciations	(54)	(54)
Valeur nette	**6,199**	**6,149**

5.6. Note 6 – Détail des clients et autres débiteurs

Les créances clients brutes s'élèvent à 75.9 millions d'euros. La provision pour dépréciation s'élève à (5.3) millions d'euros.

Le Groupe déprécie son poste clients à partir d'une analyse individuelle. L'évolution des dépréciations sur les comptes clients et rattachés peut être analysée comme suit :

(en milliers d'euros)	2021	2020
Clients et comptes rattachés brut	67,442	86,187
Factures à établir	8,413	5,290
Dépréciations	(5,334)	(5,306)
Total clients et comptes rattachés net	**70,521**	**86,171**

DocuSign Envelope ID: 78C89D7C-2A6A-4AE4-9106-B906CA9F69C3

(en milliers d'euros)	2021	2020
Dépréciations client au 1er janvier	**(5,306)**	**(5,362)**
Dotations	(1,466)	(1,062)
Reprises	1,384	1,118
Reclassement IFRS 5	54	-
Dépréciations client au 31 décembre	**(5,334)**	**(5,306)**

(en milliers d'euros)	2021	2020
Clients et comptes rattachés	75,855	91,477
Créances sur le personnel et les organismes sociaux	1,052	1,483
Créances fiscales hors impôt société	13,602	24,661
Comptes courants actifs	5,649	24
Créances sur cessions d'actifs	1	1
Fournisseurs débiteurs	959	3,264
Avances et acomptes reçus	10,398	25,855
Autres créances	2,125	(1,275)
Valeur brute	**109,641**	**145,490**
Dépréciations	(5,441)	**(5,404)**
Valeur nette	**104,200**	**140,086**

5.7. Note 7 – Créances d'impôt

La créance d'impôt correspond au CICE à recevoir sur 2020, 2021 et 2022 et s'éteindra entre 2020 et 2022. Cette dernière s'élève 11,3 millions d'euros (hors activités en cours de cession) au 31 décembre 2021, la demande de remboursement est en cours auprès l'administration fiscale.

La créance d'impôt a fait l'objet d'un préfinancement.

5.8. Note 8 – Autres actifs

Les autres actifs sont constitués de charges constatées d'avance (6 M€) qui correspondent principalement aux honoraires liés au projet d'introduction en bourse des activités de Colis Privé.

5.9. Note 9 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les disponibilités sont constituées des soldes bancaires à vue et de dépôts à terme.

(en milliers d'euros)	2021	2020
Disponibilités	11,706	36,413
Total - Trésorerie et équivalents de trésorerie	**11,706**	**36,413**

en milliers d'euros	**2021**	**2020**
Dont activités poursuivies	**10,127**	**22,680**
Trésorerie active	11,706	25,521
Trésorerie passive	(1,579)	(2,841)
Dont activités cédées	**4,927**	**10,558**
Trésorerie active	5,425	10,879
Trésorerie passive	(498)	(321)
Total	**15,054**	**33,238**

DocuSign Envelope ID: 78C89D7C-2A6A-4AE4-9106-B906CA9F69C3

5.10. Note 10 – Analyse des emprunts et dettes financières

Ventilation des emprunts et dettes financières

Emprunts et dettes financières courant (en milliers d'euros)	1er Janvier 2021	Souscription	Remboursement	Reclassement	Autres	Reclassement IFRS 5	31 décembre 2021
Concours bancaire passif	3,162	405	-	-	(1,490)	(498)	1,579
Dette locative	19,256	2,454	(22,415)	20,604	426	(6,463)	13,862
Dette financière - factor	23,102	9,907	-	-	-	(18,235)	14,774
Dette de pré-financement CICE	20,277	-	(1,178)		(10,226)	-	8,872
Emprunt CEPAC	-	-	-	11,512	-	-	11,512
Emprunts et dettes des parties liées	-	57	-	4,000	-	-	4,057
Emprunt REDWOD	-	20,616	-	86,000	-	-	106,616
Prime de remboursement REDWOOD	21,482	-	-	-	(21,482)	-	-
Frais d'emprunt GDP Vendôme - REDWOOD	-	-	-	(6,723)	-	-	(6,723)
Emprunt GDP Vendome	-	358	-	23,906	(3,006)	-	21,258
Intérêts courus sur emprunts et autres	45	219	-	-	1	2	267
Total emprunts et dettes financières courant	**87,324**	**34,016**	**(23,594)**	**139,299**	**(35,777)**	**(25,194)**	**176,074**

Emprunts et dettes financières non courant (en milliers d'euros)	1er Janvier 2021	Souscription	Remboursement	Reclassement	Autres	Reclassement IFRS 5	31 décembre 2021
Dette locative	74,429	32,652	(4,716)	(20,604)	98	(21,291)	61,068
Autres emprunts	393	2,391	(393)	-	-	(2,128)	263
Emprunt GDP Vendome	20,900	-	-	(20,900)	-	-	-
Emprunt CEPAC	11,512	-	-	(11,512)	-	-	-
Emprunt REDWOOD	93,006	-	-	(93,006)	-	-	-
Prime de remboursement REDWOOD	26,205	-	-	-	(26,205)	-	-
Frais d'emprunt GDP Vendôme - REDWOOD	(6,723)	-	-	6,723	-	-	-
Prêts garantis par l'Etat	1,500	-	-	-	-	-	1,500
Emprunt et dettes des parties liées	13,800	-	-	-	2,409	(16,209)	-
Intérêts courus sur emprunts et autres	523	672	(50)	-	(219)	-	926
Total emprunts et dettes financières non courant	**235,545**	**35,715**	**(4,659)**	**(139,299)**	**(23,917)**	**(39,628)**	**63,757**

Principales dettes financières

Les principales dettes financières correspondent à :

- L'emprunt REDWOOD pour un nominal de 86 millions d'euros. Cette emprunt contracté en décembre 2020 a par ailleurs généré des frais d'emprunt pour 6,1 M€ et une prime de remboursement de 47,7M€. La charge financière de l'exercice 2021 déterminée sur la base du TIE de l'emprunt ressort à 20,6 M€. L'échéance de l'emprunt est au 31 mars 2023. Par simplification l'intégralité de la dette a été présentée sur la ligne « Emprunts et dette financières courants »;
- La dette locative IFRS 16 est de 74,9 M€ ;
- La dette GDP Vendôme pour 21 M€ ;
- L'emprunt CEPAC pour 11,5 M€ ;
- L'affacturage pour 23,1 millions d'euros.

Les dettes Redwood et GDP Vendôme sont comptabilisées au cout amorti selon la méthode du TIE dans les comptes consolidés.

Emprunts et dettes des parties liées

La dette financière envers les parties liées correspond à la valorisation des Bons de Souscription d'Actions (BSA) détenues par l'actionnaire Amazon.

Le 23 décembre 2020, Hopps Group a racheté les Actions de Préférence (ADP) et les bons de souscription d'actions 1 (BSA 1) à Amazon. Cette dernière détient encore des bons de souscription d'actions 2 (BSA 2) ainsi que des bons de souscription d'actions 2a (BSA 2a).

Aussi, au 31 décembre 2021 la dette financière avec les parties liées est constituée des composantes suivantes :

- Bon de Souscription de catégorie 2 **(BSA2)** : instrument à la main d'Amazon et donnant la possibilité de souscrire à des ADP soumis à des conditions de chiffres d'affaires réalisés avec

Amazon pour un total d'actions représentant 10% du capital social post-dilution. Les BSA 2 sont au nombre de 10.

- Bon de Souscription de catégorie 2a **(BSA2a)** : instrument à la main d'Amazon et donnant la possibilité de souscrire à des ADP A pour un total d'actions représentant 2.95% du capital social post-dilution. Les BSA 2a sont au nombre de 11.557.

La comptabilisation des BSA est en principe assise sur une valorisation déterminée par un expert indépendant selon la méthode des simulations Monte Carlo avec une approche sur l'EBITDA.

Au 31 décembre 2021, l'analyse par approche de diffusion du chiffre d'affaires extrapole une valeur actualisée des BSA comprise entre 3,7 millions d'euros et 20,4 millions d'euros. Les hypothèses retenues reposent sur la sensibilité sur la volatilité du chiffre d'affaires au sein du business plan (9,4%) et le multiple d'EBITDA de comparables de marché (5x Ebitda).

Les BSA détenus par Amazon ayant fait l'objet d'une transaction au mois d'avril 2022 dans le cadre de la cession des titres Colis Privé Group (cf. Evènement post-clôture) la valorisation retenue pour les BSA dans les comptes consolidés 2021 correspond à ce prix de transaction, considéré comme l'évaluation la plus fiable connue à la date d'arrêté des comptes. Cette valorisation s'établie à 16,2m€.

5.11. Note 11 – Charges liées aux avantages au personnel

Détail des engagements de retraite

(en milliers d'euros)	2021	2020
Valeur actuelle des engagements au 1er janvier	**13,832**	**14,083**
Coûts des services rendus exercice	1,159	1,139
Coût financier	66	104
Effet des réductions	(757)	(629)
Effets des restructurations	-	-
Ecarts actuariels	(108)	(529)
Prestations payées	(410)	(306)
Provision médaille du travail	-	(30)
Changement de méthode	(1,444)	-
Amendement du régime et changements hypothèses	-	-
Autre variation	(1)	-
Reclassement IFRS 5	(420)	-
Valeur actuelle des engagements au 31 décembre	**11,917**	**13,832**

Pour le calcul de l'engagement retraite, les hypothèses suivantes sont retenues :

- un taux d'actualisation (taux retenu de 0.9% pour cet exercice),
- des hypothèses d'augmentation des salaires (1.0%),
- un taux de mortalité correspondant aux tables INSEE H/F 2015-17, distinguant hommes et femmes,
- application d'un taux de charges sociales patronales spécifique à chaque catégorie de salariés et à chaque société et appliqué au montant brut de l'engagement,
- un âge de départ à la retraite fixé à 65 ans pour les cadres, 62 ans pour les non-cadres,
- un taux de rotation du personnel calculé par société, fonction de l'âge du salarié ou de l'ancienneté pour la seule population des distributeurs, et déterminé à partir des seuls cas de démissions effectivement constatés sur les trois derniers exercices.

Le tableau suivant rapproche les soldes d'ouverture et de clôture du passif net au titre des prestations définies et de ses composantes.

DocuSign Envelope ID: 78C89D7C-2A6A-4AE4-9106-B906CA9F69C3

(en milliers d'euros)	2021	2020
Valeur actuelle des engagements au 1er janvier	**13,832**	**14,083**
Dotations exploitation	808	(637)
Reprises exploitation	(375)	821
Reprises et/ou dotations financières	(375)	94
Ecarts actuariels	(108)	
Changement de méthode	(1,444)	(529)
Reclassement IFRS 5	(420)	-
Valeur actuelle des engagements au 31 décembre	**11,917**	**13,832**

Plans d'attribution d'action gratuites (AGA)

Au cours des deuxième et quatrième trimestre 2018, Distri'Hopps et Log'Hopps ont autorisé successivement deux plans d'attribution gratuite portant sur un maximum de 10% du capital social des 2 sociétés au bénéfice de membres du personnel salariés et/ou mandataires sociaux éligibles du groupe Hopps Group. Ces plans ont été mis en œuvre afin d'associer les bénéficiaires au développement du groupe Hopps Group et de renforcer leur motivation en leur offrant un outil de rémunération supplémentaire et adapté.

Le nombre maximum d'actions gratuites pouvant être attribuées gratuitement a été fixé à 271 073 actions avec une valeur nominale de 1 euro chacune. L'attribution des actions gratuites aux Bénéficiaires sera définitive au terme d'une période d'acquisition d'une durée minimale d'un an et les actions gratuites définitivement acquises seront soumises à une période de conservation telle que déterminée dans le plan d'AGADP, la durée cumulée des périodes d'acquisition et de conservation, ne pourra être inférieure à deux ans.

Valorisation des AGA

Au 31 décembre 2021 un total de 95 914 actions ont été attribuées à 4 bénéficiaires du groupe Hopps pour une juste valeur de 6 350 k€ (yc charges sociales), dont 5 073 k€ enregistrés en dettes sociales au titre des droits acquis par les bénéficiaires à la clôture. Cette évaluation de la juste valeur a été réalisée par un cabinet d'experts indépendants au 31 décembre 2021.

Selon les dispositions de la norme IFRS 2, les charges associées au plan sont reconnues en contrepartie des dettes de personnel le dénouement du plan étant en numéraire (« cash-settled »).

Les charges de personnel constatées sur l'exercice 2021 au titre des plans d'AGA s'élèvent à 218 K€.

5.12. Note 12 – Détail des fournisseurs et autres passifs courants

(en milliers d'euros)	2021	2020
Fournisseurs	65,865	117,395
Dettes sur acquisitions d'actifs	32,396	34,392
Dettes sociales	138,137	117,632
Dettes fiscales	71,489	56,828
Comptes courants créditeurs	53,534	4,583
Autres passifs courants	6,018	2,009
Total	**367,439**	**332,839**

Les dettes sociales ont augmenté de 20,505 K€ et les dettes fiscales ont augmenté de 14,661 K€ essentiellement en raison de la mise en place d'un moratoire.

Les dettes sur acquisitions d'actif correspondent principalement au rachat des titres de Colis Privé par Distri'Hopps à Satine, Atheva et Aubrac en 2018.

DocuSign Envelope ID: 78C89D7C-2A6A-4AE4-9106-B906CA9F69C3

5.13. Note 13 – Détail des provisions

(en milliers d'euros)	2021	2020
Provisions pour risques	1,736	2,185
Provisions pour restructuration	-	-
Autres provisions pour charges	1,719	2,465
Provision badwill nette de reprise	256	3,331
Total des provisions non courantes	**3,711**	**7,981**
Provisions pour risques	1,733	1,929
Provisions pour risques commerciaux	250	250
Provisions pour restructuration	-	-
Provision pour passif éventuels	837	-
Autres provisions pour charges	249	212
Total des provisions courantes	**3,069**	**2,391**
Total des provisions courantes et non courantes	**6,780**	**10,372**

Provisions pour risques juridiques, sociaux et divers

Les provisions prudhommales ont fait l'objet d'une analyse statistique portant sur les années 2015 à 2021. Un écart statistique entre le montant des condamnations et le montant des provisions correspondantes a été constaté dans les comptes du groupe. La mise à jour de l'écart statistique a été constatée en résultat et le montant n'est pas significatif au 31 décembre 2021.

La classification « courante » et « non courante », a été réalisée au mieux des informations connues à la date d'arrêté des comptes.

5.14. Note 14 – Détail des impôts différés

L'impôt sur les sociétés provient principalement de l'impôt sur Colis Privé qui est bénéficiaire sur 2021.

(en milliers d'euros)	2021	2020
Impôt exigible	(1)	(1,450)
Impôt différé	1,175	(821)
Total - impôt sur les bénéfices	**1,174**	**(2,271)**

Les passifs d'impôt différés correspondent à des écritures portant essentiellement sur les marques COLIS et ADREXO constatés en 2018 à la suite des opérations d'acquisitions.

Les actifs d'impôt différés correspondent à des écritures portant sur des contrats déficitaires des sociétés ADS et DISPEO constatés en 2018 à la suite des opérations d'acquisitions.

(en milliers d'euros)	2021	2020
Impôts différés actifs	73	934
Impôts différés passifs	0	5,526
Total - impôts différés	**73**	**6,460**

5.15. Note 15 – Charges de restructuration et autres produits et charges opérationnels

(en milliers d'euros)	2021	2020
Coûts nets de restructuration	-	(2,427)
Dépréciation d'actifs	-	(213)
Provisions pour risques (dotations nettes)	(980)	(250)
VNC et Produits de cession	(3,994)	(1,795)
Autres	(1,182)	(47)
Total - autres produits et charges opérationnels	**(6,156)**	**(4,732)**

DocuSign Envelope ID: 78C89D7C-2A6A-4AE4-9106-B906CA9F69C3

5.16. Note 16 – Coût de l'endettement financier net

Les charges d'intérêts correspondent essentiellement aux intérêts payés dans le cadre des financements en crédit-bail et par emprunts, y compris la prime de remboursement de l'emprunt Redwood.

(en milliers d'euros)	2021	2020
Charges d'intérêts	(32,781)	(5,219)
Charges d'intérêts IFRS 16	(10,033)	(11,636)
Variation de juste valeur sur dettes BSA	-	16,500
Frais d'emprunts	-	(2,602)
Autres charges financières	(1,098)	(2,234)
Amortissement prime de remboursement Redwood	-	(460)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	212	-
Autres produits financiers	991	-
Total - coût de l'endettement financier net	**(42,709)**	**(5,651)**

5.17. Note 17 – Composition du capital social

Le capital social de la société Hopps Group SAS se compose de 1 400 152 actions au nominal de 16 euros.

Au 31 décembre 2021, la répartition du capital est la suivante :

Au 31 décembre	Nbre d'actions détenues 2021	% du capital 2021	% droits de vote nets 2021
SATINE	525,057	37.5 %	37.5 %
ATHEVA	525,057	37.5 %	37.5 %
GDP Vendome	79,554	5.7 %	5.7 %
AUBRAC	270,484	19.3 %	19.3 %
Total	**1,400,152**	**100.0 %**	**100.0 %**

Les droits de vote nets correspondent aux droits de vote exerçables en assemblées générales.

Rémunération globale des mandataires sociaux

Les mandataires sociaux sont :

Les sociétés opérationnelles sont dirigées par Hopps Group en tant que Président ou Directeur Général à l'exception d'Accessoires Company et Watts. Les sous Holding (Log'Hopps, Start'Hopps, Distri'Hopps, Digit'Hopps) sont dirigées par Hopps Group, Président.

Hopps Group est géré par Atheva, son Président et Satine et Aubrac ses Directeurs Généraux.

Les sociétés Atheva, Satine et Aubrac ont facturé respectivement les sommes de 627 000 euros HT euros, 670 000 euros HT et 420 000 euros HT euros au titre de leur mandat de gestion de la société Hopps Group.

Hopps Group a facturé aux entités opérationnelles sur 2021 la somme de 1 518 000 euros HT au titre de la rémunération du mandat social de Hopps Group, en tant que Président des filiales opérationnelles.

DocuSign Envelope ID: 78C89D7C-2A6A-4AE4-9106-B906CA9F69C3

Transactions avec les parties liées

	Au 31 décembre 2021		Pour l'exercice clos le 31/12/2021	
(en milliers d'euros)	**Créances**	**Dettes**	**Produits**	**Charges**
Emprunts				
Satine	-	-	-	-
Atheva	-	-	-	-
Acquisitions et cessions d'actifs				
Atheva	-	(16,169)	-	-
Satine	-	(16,169)	-	-
Achats et ventes				
Beleza (loyers et charges locatives)	-	(308)	-	(1,011)
Satine	-	(62)	-	(695)
Aubrac	-	(42)	-	(420)
Atheva	-	(54)	-	(817)
Total	**-**	**(32,804)**	**-**	**(2,943)**

DocuSign Envelope ID: 78C89D7C-2A6A-4AE4-9106-B906CA9F69C3

5.18. Note 18 – Engagements hors bilan

Engagements Donnés	Montant en Euros mis à jour au 31/12/2021
Acte de cautionnement de Hopps Group en faveur du fournisseur ADECCO FRANCE pour une période du 15 juin au 31 octobre 2021 dans le cadre de relations commerciales relatives à des prestations d'intérim pour le compte de sa filiale Adrexo. Le montant de la caution s'élève à 1 million d'euros HT.	1 000 000
Acte de cautionnement de Hopps Group en faveur du fournisseur Société Formatique et Financière (S2F) pour une période du 11 mai au 31 décembre 2021 dans le cadre de relations commerciales pour le compte de sa filiale Adrexo. Le montant de la caution s'élève à 1 million d'euros HT.	1 000 000
Garantie à première demande de 451 063 € émise par la Société Générale le 21 décembre 2015 au profit du bailleur de Beauvais la SCI Aberdeen pendant toute la durée du bail (société Alpha Direct Services)	451 063
Acte de cautionnement de Hopps Group en faveur de Colis Privé Belgique en date du 29 juillet 2021 suite à la signature d'un contrat de leasing entre les sociétés Colis Privé Belgique et ING Equipment Lease Belgium pour une machine de tri de colis Bowe Systec.	2 208 371
Acte de cautionnement de Hopps Group en faveur du fournisseur Bulteau System en date du 19 mai 2021 jusqu'au 31 décembre 2021 dans le cadre de relations commerciales relatives à l'achat de machines et consommables d'emballage pour le compte des filiales Adrexo, Adrexo Productions et Dispeo. Le montant de la caution s'élève à 100 000 €HT.	100 000
Garantie de créance signée le 12 août 2021 de Hopps Group pour sa filiale Adrexo pour des factures de CRIT INTERIM impayées à hauteur de 7 823 845 €TTC. La garantie court jusqu'au 31 décembre 2021	7 823 845
Garantie solidaire et indivisible de la société Hopps Group pour l'ensemble des obligations et notamment du paiement des loyers et des charges au titre du contrat de construction et de mise à disposition d'un bien immobilier pour Colis Privé Belgique signé entre les sociétés Colis Privé Belgique, Hopps Group et RHAMNUS SA le 8 janvier 2021 pour une durée de 12 ans ferme à compter du 7 juin 2021 pour un loyer annuel de 688 000 euros HT.	7 854 666
Redevances de contrat de location financement restant à courir.	
Engagement de poursuite de loyers d'un contrat de location signé entre les sociétés Adrexo et Corhofi le 9 janvier 2018. L'objet du contrat de location est le refinancement de machines Ferag et Sitma pour un montant restant de 398 224 €HT soit un loyer trimestriel de 398 244 €HT.	398 244
Engagement de poursuite de loyers d'un contrat de location signé entre les sociétés HOPPS et Corhofi le 2 mai 2019 L'objet du contrat de location est le refinancement de 2 500 Famoco pour un montant restant de 69 525 €HT soit 3 loyers trimestriels de 23 175 €HT.	69 525
Lettre d'intention de Hopps en faveur de la SCI TEMPORIS EVREUX, bailleur de la société ADS. En cas de défaillance d'ADS, Hopps s'engage à se substituer à ADS dans ses droits et obligations en qualité de locataire de locaux situés à Guichanville. Le bail a été signé pour une durée de 12 ans le 26 janvier 2015. L'engagement se poursuit jusqu'au 30 mars 2027. Le paiement du loyer annuel s'élève à 1 863 270 €HT.	9 316 350
TOTAL	30 222 064

Engagements Reçus	Montant en Euros mis à jour au 31/12/2021
La société BELEZA 66 a mise en garantie la fiducie immobilière adossée au siège d'Aix en Provence dans le cadre du contrat de prêt CEPAC / Crédit Agricole pour un montant du capital restant du au 31/12/2021 de 11 507 K€	11 507 142
Garantie à première demande à durée déterminée et renouvelable donnée par la SMC en faveur de Total Marketing services. La SMC se porte garant d'Hopps et d' Adrexo à concurrence d'une somme forfaitaire maximum de 215 000 €. Cet engagement est pris pour un an à compter du 20 avril 2017, il est renouvelable pour la même durée de validité par tacite reconduction.	215 000
Seconde garantie à première demande à durée déterminée et renouvelable donnée par la SMC en faveur de Total Marketing services. La SMC se porte garant d'Hopps et d' Adrexo à concurrence d'une somme forfaitaire maximum de 215 000 €. Cet engagement est pris pour un an à compter du 16 novembre 2018, il est renouvelable pour la même durée de validité par tacite reconduction. Un nantissement en compte à terme d'un montant de 215 000 € a été constitué.	215 000

Fiducie

Suite au financement souscrit par RMF Financial Holding SARL, le Groupe Hopps a consenti certaines sûretés en garantie de l'émission obligataire susvisée, notamment une convention de nantissement de compte bancaire, une convention de garantie et la mise en place d'une fiducie sûreté et d'une fiducie gestion portant sur l'ensemble des titres de la société Colis Privé France.

Par ailleurs, la société Colis Privé France a procédé à l'émission d'une action de préférence de catégorie B qui a été mise en fiducie et qui confère certains droits particuliers à RMF Financial Holding SARL, notamment en cas de survenance d'un cas de défaut au titre des obligations émises le 23 décembre 2020.

DocuSign Envelope ID: 78C89D7C-2A6A-4AE4-9106-B906CA9F69C3

5.19. Note 19 – Evénements postérieurs à la clôture

Les évènements significatifs intervenus entre le 31 décembre 2021 et la date d'arrêté des états financiers consolidés, sont les suivants :

Processus de cession de Colis Privé Group

A l'échéance du contrat d'exclusivité avec le SPAC Dee Tech, le groupe Hopps est entré en négociation exclusive avec CMA CGM, via sa filiale CEVA Logistics, concernant la cession de 100% des titres de Colis Privé Group.

Conformément à un contrat intitulé « Contrat d'acquisition d'actions de la société Colis Prive Group » conclu entre Ceva Freight Holdings France SAS (RCS 393 410 600), CMA CGM (RCS 562 024 422), Adrexo, DISTRI'HOPPS et HOPPS GROUP en date du 21 mars 2022, il a été procédé le 7 avril 2022 à la cession de l'intégralité des actions correspondant à 100% du capital et des droits de vote de la société Colis Privé Group à la société Ceva Freight Holdings France SAS, filiale à 100% de la société CMA CGM.

Dans ce cadre, Hopps Group, Distri'Hopps et Adrexo ont cédé à la société Ceva Freight Holdings France SAS la totalité des actions détenues dans la société Colis Privé Group, après avoir apporté la totalité des actions qu'elle détenait dans la société Colis Privé France à la société Colis Privé Group, à la suite de la mainlevée des fiducies portant sur les actions émises par Colis Privé France.

Le produit de cession des titres de la société Colis Privé Group, payé par CMA / CGM le 7 Avril 2022 a permis au groupe Hopps de rembourser l'intégralité des créances garanties par les fiducies portant sur les titres de Colis Privé France.

Il a également permis de rembourser l'ensemble des dettes bancaires, obligataires, fiscales et sociales dues par Hopps Group et ses filiales. Les prêts intragroupes mis en place entre Hopps Group et Adrexo et Hopps Group et Distri'Hopps ont également été remboursés.

Levée des fiducies

La cession de Colis Privé Group a pour conséquence de lever les fiducies sur le siège social, ainsi que les fiducies sureté et fiducie gestion.

Cession DLG :

En 2022, le Groupe Hopps a procédé a trois cessions partielles des actions DL Group à Ecovita pour un total de 50 082 actions soit 25% du capital détenu chez Start'Hopps entrainant la perte de contrôle du groupe à partir du 18/07/2022.

Abandon de la marque Adrexo ;
Les contestations du Ministère quant à la mise en œuvre du contrat Propaganda en 2021 et le relais médiatique de l'affaire a porté une atteinte significative à l'image de marque d'Adrexo.

En septembre 2022, le Groupe Hopps a annoncé la création de la marque « Milee » en remplacement de la marque Adrexo. La dénommination sociale de la soiété Adrexo a également été modifiée pour devenir « Milee » lors de son l'assemblée générale du 16 septembre 2022.

DocuSign Envelope ID: 78C89D7C-2A6A-4AE4-9106-B906CA9F69C3

5.20. Note 20 – Actifs destinés à la vente

Description

En décembre 2021, le groupe a annoncé son intention de se retirer de l'activité « Colis » et a lancé un programme actif visant à trouver un repreneur pour sa filiale Colis Privé Group SA et ses entités associées. Les actifs et passifs associés ont donc été présentés comme détenus en vue de la vente dans les états financiers de 2021.

Les entités ont été cédées le 7 avril 2022 avec effet au 31 décembre 2021 et présentées sur la période en cours comme une activité abandonnée. Les informations financières relatives à l'activité abandonnée pour la période allant jusqu'à la date de cession sont présentées ci-dessous.

Performance financière et flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	2021	2020
Chiffre d'affaires	**261,884**	**227,744**
Résultat opérationnel	10,826	12,320
Coût de l'endettement financier net	(5,801)	15,166
Q-P de résultat des sociétés mises en équivalence	-	-
Impôt sur le résultat	(2,826)	(1,275)
Résultat net des activités destinées à être cédées ou échangées	**2,199**	**26,211**

(en milliers d'euros)	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	1,260	23,910
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(12,471)	(1,521)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	5,736	(4,265)
Variation de la trésorerie des activités destinées à être cédées ou échangées	**(5,475)**	**18,124**

Actifs et passifs classés comme destinés à être cédés ou échangés

(en milliers d'euros)	2021
Goodwill	69,397
Autres immobilisations incorporelles	11,857
Droits d'utilisation locatifs	28,319
Immobilisations corporelles	8,055
Participations dans les entreprises associées	-
Autres actifs financiers	(136)
Impôts différés	-
Autres actifs long terme	-
Stocks et en-cours	-
Clients et autres débiteurs	127,147
Créances d'impôt	996
Autres actifs courants	2,943
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,425
Total des actifs destinés à être cédés ou échangés	**254,003**

(en milliers d'euros)	2021
Emprunts et dettes financières à long terme	18,337
Obligations locatives à long terme	21,291
Autres passifs à long terme	-
Engagement de retraite	420
Provisions non courantes	977
Impôts différés	3,330
Emprunts et dettes financières à court terme	18,731
Obligations locatives court terme	6,463
Fournisseurs et autres passifs courants	131,423
Dette d'impôts exigibles	3,029
Provisions courantes	100
Total des passifs destinés à être cédés ou échangés	**204,101**

DocuSign Envelope ID: 78C89D7C-2A6A-4AE4-9106-B906CA9F69C3

Performance financière à périmètre comparable (Hors Activités Colis)

Le compte de résultat présenté ci-desous est retraité des activités Colis Privé sur 2021 et 2020 pour être comparable.

en milliers d'euros	2021	2020 (*)
Chiffre d'affaires	375 784	269 248
Autres produits de l'activité	1 939	1 530
Achats consommés	(10 585)	(9 768)
Charges de personnel (dont participation des salariés)	(243 716)	(213 017)
Charges externes	(159 203)	(121 645)
Impôts et taxes	(8 462)	(8 656)
Dotation aux amortissements	(32 856)	(27 510)
Dotation aux provisions	(3 460)	(2 014)
Autres produits et charges d'exploitation	1 675	46 901
Résultat opérationnel courant	(78 884)	(64 931)
Autres produits et charges opérationnels	(6 156)	(3 915)
Résultat sur cession de participations consolidées	1 368	-
Résultat opérationnel	(83 674)	(68 846)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	212	-
Coût de l'endettement financier brut	(42 875)	(18 887)
Autres produits et charges financiers	(46)	(1 930)
Coût de l'endettement financier net	(42 709)	(18 887)
Impôt sur le résultat	1 174	(996)
Quote-part du résultat net des participations dans les entreprises associées	(107)	-
Résultat net des activités poursuivies	(125 316)	(90 659)
Résultat net des activités destinées à être cédées ou échangées	2 199	-
Résultat net de l'ensemble consolidé	(123 117)	(90 659)
Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(2 846)	(1 294)
Part attribuable aux actionnaires de la société mère (Résultat net part du Groupe)	(120 271)	(89 365)

(*) Retraité des Activités Colis Privé